

BE-A0524\_705939\_708931\_FRE

# Inventaire du Contrôle du Cadastre de Charleroi



Het Rijksarchief in België  
Archives de l'État en Belgique  
Das Staatsarchiv in Belgien  
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	7
Consultation et utilisation.....	8
Conditions d'accès.....	8
Conditions de reproduction.....	8
Recommandations pour l'utilisation.....	8
Histoire du producteur et des archives.....	10
Producteur d'archives.....	10
Nom.....	10
Historique.....	10
Compétences et activités.....	11
Organisation.....	12
Archives.....	13
Acquisition.....	13
Contenu et structure.....	14
Contenu.....	14
Mode de classement.....	16
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	17
I. Généralités.....	17
II. Séries 208 à 211.....	18
3 - 12 Tableau indicatif primitif des propriétaires et des propriétés foncières non bâties et bâties (208). 1834.....	18
8 - 9 Charleroi, 17e division, Monceau-sur-Sambre, section A dite de Indosart, section B dite du Village. 1835-1843.....	18
13 - 14 Tableau indicatif supplémentaire des propriétaires et des propriétés foncières, non bâties et bâties (209), table indiquant les numéros de parcelles du plan primitif et leur renvoi au volume et aux cases du tableau indicatif supplémentaire (210). 1837-1843.....	19
1132 - 1142 Tableau indicatif supplémentaire renseignant toutes les parcelles du plan, avec renvoi aux articles de la matrice cadastrale (209). 1841-1967.....	19
1137 - 1138 Charleroi, 15e et 16e divisions, Marchienne-au-Pont, sections A-B. 1841-1967.....	19
15 - 19 Table indiquant les numéros des parcelles du plan primitif et leur renvoi aux articles de la matrice cadastrale (211). 1837-1878.....	20
15 - 16 Charleroi, 13e et 14e divisions, Mont-sur-Marchienne. 1837-1878.....	20
17 - 18 Charleroi, 15e et 16e divisions, Marchienne-au-Pont. 1843-1878.....	20
III. Matrices cadastrales.....	21
20 - 152 Matrice cadastrale ou liste des propriétaires avec relevé de leurs propriétés foncières non bâties et bâties (212). 1834-1925.....	21
20 - 35 Charleroi, 1re et 2e divisions. 1834-1920.....	21
36 - 45 Charleroi, 4e division, Lodelinsart. 1845-1920.....	22
46 - 64 Charleroi, 5e et 6e divisions, Gilly. 1845-1920.....	22
65 - 80 Charleroi, 10e, 11e et 12e divisions, Marcinelle. 1845-1925.....	24
81 - 83 Charleroi, 10e, 11e et 12e divisions, Marcinelle, matrice cadastrale des propriétaires renseignant les personnes qui jouissent des droits réels d'usufruit, d'emphytéose, de droits d'usage et d'habitation ainsi que le revenu imposable à la contribution foncière. 1908-1925.....	25
84 - 97 Charleroi, 15e et 16e divisions, Marchienne-au-Pont. 1845-1920.....	25
98 - 105 Charleroi, 17e division, Monceau-sur-Sambre. 1845-1920.....	26
106 - 113 Charleroi, 19e division, Roux. 1864-1920.....	26

114 - 139 Charleroi 20e, 21e et 22e divisions, Jumet. 1845-1920.....	27
140 - 152 Charleroi, 23e division, Gosselies. 1845-1920.....	29
153 - 373 Matrice cadastrale (212). 1927-1971.....	30
153 - 162 Charleroi, 1re division.....	30
163 - 171 Charleroi, 2e division.....	30
172 - 178 Charleroi, 3e division, Dampremy.....	31
179 - 188 Charleroi, 4e division, Lodelinsart.....	31
189 - 199 Charleroi, 5e division, Gilly, 1re division.....	32
200 - 210 Charleroi, 6e division, Gilly, 2e division.....	33
211 - 222 Charleroi, 7e division, Montignies-sur-Sambre, 1re division.....	33
223 - 231 Charleroi, 8e division, Montignies-sur-Sambre, 2e division.....	34
232 - 243 Charleroi, 9e division, Couillet.....	35
244 - 257 Charleroi, 10e division, Marcinelle, 1re division.....	36
258 - 268 Charleroi, 11e division, Marcinelle, 2e division.....	37
269 - 282 Charleroi, 13e division, Mont-sur-Marchienne, 1re division.....	37
283 - 293 Charleroi, 15e division, Marchienne-au-Pont, 1re division.....	38
294 - 300 Charleroi, 16e division, Marchienne-au-Pont, 2e division.....	39
301 - 309 Charleroi, 17e division, Monceau-sur-Sambre.....	40
310 - 313 Charleroi, 18e division, Goutroux.....	40
314 - 325 Charleroi, 19e division, Roux.....	40
326 - 335 Charleroi, 20e division, Jumet, 1re division.....	41
336 - 353 Charleroi, 21e division, Jumet, 2e division.....	42
354 - 363 Charleroi, 23e division, Gosselies.....	43
364 - 373 Charleroi, 24e division, Ransart.....	44
374 - 508 Matrice cadastrale mécanisée, situation passive (212 PM). 1966-1979.	44
.....	44
374 - 379 Charleroi, 1re division.....	44
380 - 384 Charleroi, 2e division.....	45
385 - 390 Charleroi, 3e division, Dampremy.....	45
391 - 395 Charleroi, 4e division, Lodelinsart.....	46
396 - 400 Charleroi, 5e division, Gilly, 1ère division.....	46
401 - 406 Charleroi, 6e division, Gilly, 2e division.....	46
407 - 412 Charleroi, 7e division, Montignies-sur-Sambre, 1re division.....	47
413 - 417 Charleroi, 8e division, Montignies-sur-Sambre, 2e division.....	47
418 - 424 Charleroi, 9e division, Couillet.....	48
425 - 432 Charleroi, 10e division, Marcinelle, 1re division.....	48
433 - 439 Charleroi, 11e division, Marcinelle, 2e division.....	49
440 - 443 Charleroi, 12e division, Marcinelle, 3e division.....	49
444 - 448 Charleroi, 13e division, Mont-sur-Marchienne, 1re division.....	49
449 - 453 Charleroi, 14e division, Mont-sur-Marchienne, 2e division.....	50
454 - 458 Charleroi, 15e division, Marchienne-au-Pont, 1re division.....	50
459 - 462 Charleroi, 16e division, Marchienne-au-Pont, 2e division.....	51
463 - 466 Charleroi, 17e division, Monceau-sur-Sambre.....	51
467 - 469 Charleroi, 18e division, Goutroux.....	51
470 - 475 Charleroi, 19e division, Roux.....	51
476 - 481 Charleroi, 20e division, Jumet, 1re division.....	52
482 - 488 Charleroi, 21e division, Jumet, 2e division.....	52
489 - 495 Charleroi, 22e division, Jumet, 3e division.....	53
496 - 502 Charleroi, 23e division, Gosselies.....	53
503 - 508 Charleroi, 24e division, Ransart.....	54
509 - 517 Table alphabétique des propriétaires inscrits à la matrice cadastrale (213). 1893-1922.....	54
515 - 516 Charleroi, 20e, 21e et 22e divisions, Jumet. 1854-1922.....	55

IV. Matrices de rôle.....	56
518 - 520 Matrice de rôle pour la contribution foncière. 1819-1834.....	56
V. Etat des mutations.....	57
521 - 627 États des mutations (223). 1835-1941.....	57
521 - 529 Charleroi, 1re et 2e divisions. 1837-1940.....	57
530 - 535 Charleroi, 3e division, Dampremy. 1837-1941.....	57
536 - 542 Charleroi, 4e division, Lodelinsart. 1837-1940.....	58
543 - 555 Charleroi, 5e et 6e divisions, Gilly. 1838-1971.....	58
556 - 566 Charleroi, 7e et 8e divisions, Montignies-sur-Sambre. 1837-1942....	59
567 - 573 Charleroi, 9e division, Couillet. 1835-1940.....	60
574 - 578 Charleroi, 10e, 11e et 12e divisions, Marcinelle. 1834-1940.....	60
579 - 586 Charleroi 13 et 14es divisions, Mont-sur-Marchienne. 1837-1947....	61
587 - 590 Charleroi 15 et 16es divisions, Marchienne-au-Pont. 1878-1916.....	61
592 - 593 Charleroi 18e division, Goutroux. 1897-1944.....	62
594 - 599 Charleroi, 19e division, Roux. 1833-1945.....	62
600 - 618 Charleroi 20, 21 et 22es divisions, Jumet. 1837-1942.....	62
619 - 625 Charleroi 23e division, Gosselies. 1838-1944.....	63
626 - 627 Charleroi 24e division, Ransart. 1934-1943.....	64
VI. Séries 225 à 233 B.....	65
628 - 631 État des parcelles à expertiser (225). 1867-1913.....	65
629 - 630 Charleroi 7e et 8e divisions, Montignies-sur-Sambre. 1878-1913....	65
1146 - 1150 Procès-verbaux des expertises cadastrales (228 a). 1897-1932.....	65
1148 - 1150 Charleroi, 24e division, Ransart. 1897-1932.....	65
1152 - 1161 Relevé des propriétés bâties (233). 1930-1932.....	66
1153 - 1154 Charleroi, 10e division, Marcinelle, 1re division.....	66
1156 - 1157 Charleroi 13e et 14e divisions, Mont-sur-Marchienne.....	66
1158 - 1160 Charleroi 15e et 16e divisions, Marchienne-au-Pont. 1930-1932.	66
1162 - 1181 Tableau des types choisis pour l'évaluation cadastrale des propriétés bâties (233 A). 1896-1961.....	67
1165 - 1167 Charleroi, 15e et 16e divisions, Marchienne-au-Pont. 1896, 1930- 1931.....	67
1168 - 1169 Charleroi, 17e division, Monceau-sur-Sambre. 1896-1931.....	67
1175 - 1177 Charleroi, 23e division, Gosselies. 1896-1968.....	68
1178 - 1181 Charleroi, 24e division, Ransart. 1896-1961.....	68
1182 - 1193 Tableau des types choisis pour l'évaluation cadastrale des propriétés non bâties (233 A bis). 1917-1956.....	68
1190 - 1191 Charleroi, 23e division, Gosselies. 1917, 1956.....	69
1192 - 1193 Charleroi, 24e division, Ransart. 1917, 1956.....	69
1194 - 1203 Tableau des types choisis pour la détermination du taux moyen du rendement locatif (233 B). 1930-1931.....	69
1197 - 1198 Charleroi 15 et 16 es divisions, Marchienne-au-Pont. 1930-1931.	69
633 - 637 Procès-verbal des expertises cadastrales des propriétés non bâties (233 bis). 1933-1936.....	70
638 - 639 Procès-verbal des expertises cadastrales des parcelles types des propriétés non bâties et des parcelles de secours (233 bis spécial). 1934-1936..	70
VII. Listes des Bâtiments industriels et exceptionnels.....	71
1204 - 1207 Liste des bâtiments industriels (233 D). 1954-1959.....	71
1208 - 1211 Liste des bâtiments exceptionnels (233 D). 1953-1961.....	71
1212 - 1214 Liste des bâtiments spéciaux (233 D). 1955-1957.....	71
VIII. DOssiers des bâtiments industriels et exceptionnels (233d).....	72
642 - 646 Charleroi, 3e division, Dampremy. 1923-2004.....	72
647 - 649 Charleroi, 4e division, Lodelinsart. 1942-2008.....	72
652 - 653 Charleroi, 7e division, Montignies-sur-Sambre, 1re division. 1928-1996.	

.....	72
656 - 675 Charleroi, 10e division, Marcinelle, 1re division. 1935-2000.....	73
660 - 663 S.A. Forges de Thy-le-Château, Marcinelle et Monceau. 1943-1993.	73
664 - 665 S.A. Câbleries de Charleroi. 1965-1989.....	73
676 - 677 Charleroi, 11e division, Marcinelle, 2e division. 1949-2002.....	74
679 - 682 Charleroi, 13e division, Mont-sur-Marchienne, 1ère division. 1953-2002.	75
.....	75
683 - 684 Charleroi, 14e division, Mont-sur-Marchienne, 2e division. 1940-2001.	75
.....	75
685 - 694 Charleroi, 15e division, Marchienne-au-Pont, 1ère division. 1935-1991.	75
.....	75
690 - 692 S.A. ACEC. 1953-2000.....	75
695 - 697 Charleroi, 16e division, Marchienne-au-Pont, 2e division. 1924-1997..	76
696 - 697 S.A. Forges et Usines de la Providence/S.A. Cockerill-Sambre. 1924-1997.....	76
698 - 703 Charleroi, 17e division, Monceau-sur-Sambre. 1926-2006.....	76
705 - 706 Charleroi, 19e division, Roux. 1929-1995.....	77
708 - 710 Charleroi, 21e division, Jumet, 2e division. 1932-2006.....	77
711 - 712 Charleroi, 22e division, Jumet, 1ère division. 1936-2007.....	77
715 - 722 Charleroi, 23e division, Gosselies. 1928-2007.....	77
723 - 724 Charleroi, 24e division, Ransart. 1933-1996.....	78
IX. Carnets d'expertise.....	79
725 - 1130 Carnets d'expertises (233 E). 1930.....	79
725 - 755 Charleroi, 20e division, Jumet, 1re division : section A.....	79
756 - 796 Charleroi, 21e division, Jumet, 2e division : section B.....	81
797 - 823 Charleroi, 22e division, Jumet, 3e division : section C.....	83
824 - 886 Charleroi, 22e division, Jumet, 3e division : section D.....	85
887 - 925 Charleroi, 22e division, Jumet, 3e division : section E.....	89
926 - 960 Charleroi, 22e division, Jumet, 3e division : section F.....	91
961 - 962 Charleroi, 22e division, Jumet, 3e division : diverses sections.....	94
963 - 965 Charleroi, 22e division, Jumet, types.....	94
966 - 1051 Charleroi, 23e division, Gosselies.....	94
1052 - 1054 Charleroi, 23e division, Gosselies, types.....	100
1055 - 1127 Charleroi, 24e division, Ransart.....	100
1128 - 1130 Charleroi, 24e division, Ransart, types.....	104



## Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Contrôles du cadastre Charleroi 1 et 2

Période:

1834 - 2010

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0524.342

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 1215.00
- Etendue inventoriée: 55.65 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Mons

## Consultation et utilisation

### *CONDITIONS D'ACCÈS*

Les documents cadastraux de plus de 100 ans sont librement consultables. Les documents de moins de cent ans et sensibles du point de vue de la vie privée sont consultables uniquement sur autorisation du directeur régional du cadastre. En effet, les modalités de la délivrance de copies ou d'extraits de renseignements cadastraux sont fixées par l'arrêté royal du 19 mars 1996. Toute demande doit être adressée au directeur régional du cadastre compétent pour la commune dans laquelle est situé le bien. Cette demande doit préciser l'usage et le but final auxquels ces extraits et renseignements sont destinés. Enfin, les propriétaires et les locataires peuvent obtenir, gratuitement et sans demande écrite, la communication des données figurant sur un extrait de la matrice cadastrale des biens qu'ils possèdent ou dont ils sont locataires, sous réserve de la production d'un document justificatif <sup>1</sup>.

### *CONDITIONS DE REPRODUCTION*

Les règlements et tarifs en vigueur aux Archives de l'État sont d'application pour la reproduction des documents d'archives.

### *RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION*

Plusieurs approches sont possibles dans l'utilisation des séries du cadastre, en fonction des informations dont on dispose. Pour reconstituer l'histoire d'une propriété ou d'un terrain, il est essentiel de connaître son numéro de parcelle actuel ou historique. Les plans cadastraux sur film des communes de la Province du Hainaut reflétant la situation au 1er janvier 2005, déposés aux Archives de l'État à Mons, seront très utiles ainsi que les plans primitifs, établis vers 1835, et également versés par la direction régionale. Chaque section est identifiée à l'aide d'une lettre. Il n'y a pas de section " J " pour éviter toute confusion avec la lettre " I ". Les parcelles sont numérotées par section cadastrale. Chaque parcelle d'une commune porte un numéro unique. En cas de scission d'une parcelle, les nouvelles parcelles reçoivent une lettre subsidiaire.

Lorsqu'on dispose du numéro de parcelle, on peut consulter les tableaux indicatifs primitifs et supplémentaires pour identifier le propriétaire d'origine en 1834/1844, le type de bien, sa valeur fiscale, les mutations que ce bien a connues.

Les tableaux indicatifs comme les tables alphabétiques des propriétaires

---

1 F. PLISNIER, La communicabilité et l'accessibilité des archives. Balises légales et manuel pratique pour les documents conservés aux Archives de l'Etat dans les provinces wallonnes (y compris la Communauté germanophone) et en région bruxelloise, Bruxelles, 2011, p. 63-64 (Miscellanea Archivistica Studia, 199).



---

renvoient à l'article dans la matrice cadastrale qui permet de connaître tous les numéros de parcelles d'une même personne.

Histoire du producteur et des archives

## PRODUCTEUR D'ARCHIVES

### NOM

Service Public Fédéral Finances. Administration générale de la Documentation patrimoniale. Direction régionale des Mutations et Expertises. Contrôles du Cadastre de Charleroi 1 et 2.

### HISTORIQUE

L'administration du Cadastre est créée dans nos régions à l'époque française dans le but de percevoir la contribution foncière instaurée par la loi du 3 frimaire an VII (23 novembre 1798). L'article 2 de cette loi fondamentale stipule que " la répartition de l'imposition (ou contribution) foncière est faite par égalité proportionnelle sur toutes les propriétés foncières, à raison de leur revenu net imposable " <sup>2</sup>.

Instauré par l'arrêté du 12 brumaire an XI (3 novembre 1802), le cadastre " par masses de cultures " est mis en œuvre mais cette méthode d'évaluation par blocs ne permet pas une expertise parcellaire correcte <sup>3</sup>. Pour établir une juste répartition de la contribution foncière par propriétaire, la loi du 15 septembre 1807 prescrit donc le cadastre général parcellaire du territoire, établi avec une seule unité de mesure (le mètre) et une même échelle <sup>4</sup>. On nomme *parcelle* toute portion de terrain qui se distingue des portions environnantes soit par la différence de propriétaire, soit par la différence de la culture ou du produit (pré, vigne, terre labourable). Chaque parcelle porte au plan de sa section un numéro qui sert à la désigner <sup>5</sup>. Les opérations d'arpentage et d'évaluation en Belgique s'accompliront principalement durant la période hollandaise, de 1815 à 1830. En 1834, le plan parcellaire " primitif " ou originel de la province du Hainaut est achevé <sup>6</sup>. L'arrêté royal du 20 janvier 1835 supprime l'administration spéciale qui avait dirigé les opérations du cadastre dans les provinces belges et la remplace par la Conservation du Cadastre qu'elle réunit à l'Administration des Contributions directes, Douanes et Accises. Le règlement pour la conservation du Cadastre arrêté le 26 juillet 1877 <sup>7</sup> abroge celui approuvé par l'arrêté royal du 22 mars 1845. Il définit les missions de l'inspecteur général, des contrôleurs du cadastre en service actif et du

---

2 Bulletin des lois de la République française, n° 243, 3 frimaire an VII, p. 2.

3 J. VERHELST, De documenten uit de ontstaansperiode van het moderne kadaster en van grondbelasting (1790-1835), Bruxelles, 1982, p. 48-49 (Miscellanea Archivistica, 31).

4 Notice " Cadastre " dans T. LENTZ (dir.), Quand Napoléon inventait la France. Dictionnaire des institutions politiques, administratives et de Cour du Consulat et de l'Empire, Paris, 2008, p. 79-80.

5 Notice Cadastre dans Pandectes Belges, Bruxelles, 1885, tome XV, p. 123.

6 M. PRENEEL, " Op de grens van het archiefperceel. De bewogen geschiedenis van het archief van het Belgische kadaster ", dans M. VAN DER EYCKEN, E. HOUTMAN, Liber Amicorum Herman Coppens, Bruxelles, 2007, t. 1, p. 291-301.

7 Moniteur belge du 18 août 1877.

directeur du bureau provincial de conservation du cadastre. Ce règlement est toujours d'application, compte tenu des adaptations successives apportées par divers lois et arrêtés <sup>8</sup>.

De 1861 à 1865 et de 1896 à 1898, le cadastre réalise des péréquations qui constituent une révision générale des expertises cadastrales dans le but d'adapter le revenu cadastral à la valeur réelle des biens immobiliers. La loi du 13 juillet 1930 instaure une révision décennale du revenu cadastral <sup>9</sup>. La dernière péréquation date de 1975.

L'arrêté royal du 8 septembre 1930 crée une administration autonome du Cadastre. En 1978, elle est intégrée à l'administration des Contributions. En 1998, elle fait partie de l'Administration du Cadastre, de l'Enregistrement et des Domaines, portant le nom d'Administration générale de la Documentation patrimoniale depuis 2003 et constituant un des trois piliers du SPF Finances <sup>10</sup>.

## COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Comment définir le cadastre ? Il s'agit de l'ensemble des opérations et des documents administratifs et publics ayant pour but d'établir, dans chaque commune ou division cadastrale de commune, un relevé détaillé de la propriété foncière tant bâtie que non bâtie. Ce relevé comprend la représentation de ces biens sur un plan ainsi que l'identification et la description de ces biens dans un grand livre foncier, la matrice cadastrale. Deux missions sont confiées au cadastre : une mission technique et une mission fiscale. La première mission consiste à établir le cadastre des propriétés c'est-à-dire à inscrire dans la matrice cadastrale les immeubles par nature (fonds de terre et constructions) et certains immeubles par destination (matériel et outillage) au nom de ceux qui en sont propriétaires. Sa seconde mission est fiscale : le cadastre doit permettre la perception d'un impôt appelé le précompte immobilier, par l'inscription du revenu cadastral dans la matrice <sup>11</sup>. Le revenu cadastral est le revenu moyen net d'une parcelle durant une année.

De ces missions découlent plusieurs compétences : l'établissement d'un relevé détaillé de la propriété foncière du pays ; l'identification des biens par l'intermédiaire de la matrice cadastrale et du plan cadastral ; la conservation et la mise à jour de la matrice cadastrale ; l'évaluation ou réévaluation de chaque parcelle cadastrale ; la délivrance d'extraits cadastraux <sup>12</sup>.

Le règlement pour la conservation du Cadastre du 22 mars 1845 débute par ces dispositions générales : " Aucune mutation ne sera opérée dans le cadastre si elle n'est constatée par pièces authentiques ou légales. Les mutations dûment constatées seront opérées sur deux exemplaires de pièces : l'un

---

8 P. BOURGEOIS, *Le ministère des Finances (1830-1994)*. III. Aperçu des compétences, Bruxelles, 1996, p. 39 (Miscellanea Archivistica. Studia, 88).

9 M. PRENEEL, *op.cit.*, p. 293.

10 M. PRENEEL, J. VERHELST, "FOD Financieën", dans P. VAN DEN ECKHOUT, G. VANTHEMSCHE (ed.), *Bronnen voor de studie van het hedendaagse België 19de -20ste eeuw*, Bruxelles, 2009, p. 407-421.

11 Administration du Cadastre, centre de formation professionnelle, documents cadastraux de base, 1976, p. 1-2.

12 P. BOURGEOIS, *op. cit.*, p. 40-41.

déposé au bureau de la conservation du cadastre de la province ; l'autre dans les communes. L'exemplaire déposé au bureau de la conservation se composera du plan, du tableau indicatif et de la matrice cadastrale primitifs ; du plan, de la matrice cadastrale, du tableau indicatif supplémentaires, et des croquis d'arpentage des parcelles changées de limites " <sup>13</sup>.

## ORGANISATION

L'administration du Cadastre comprend trois niveaux. La direction centrale est placée sous l'autorité du directeur général des contributions directes de 1835 à 1930. Le service provincial comprend le service de la conservation du cadastre (ou service sédentaire) et le service actif. Le service de la conservation est établi au chef-lieu de la province et la direction en est assumée par l'inspecteur du cadastre, assisté au besoin par un agent technique. Chaque inspection est subdivisée en un certain nombre de contrôles, bureaux gérés par des contrôleurs et des vérificateurs du cadastre en service actif, c'est-à-dire chargés d'actualiser les données cadastrales au niveau local <sup>14</sup>. Les contrôleurs du cadastre du service actif sont chargés des évaluations importantes, de l'instruction des réclamations et de la surveillance ainsi que de la vérification des travaux des géomètres sous leurs ordres <sup>15</sup>. Les géomètres sont tenus de faire deux tournées par an dans les communes qui leur sont assignées <sup>16</sup> afin d'établir un aperçu détaillé des propriétés bâties et non bâties du ressort. Chaque province est divisée en plusieurs ressorts et dans chaque ressort se trouve un géomètre <sup>17</sup>.

La forme d'organisation par contrôle existe depuis 1969. Auparavant, le pays était divisé en nombreux bureaux du cadastre avec leur géomètre, absorbés par les contrôles du cadastre, chargés des mutations et expertises en service actif <sup>18</sup>.

L'arrêté royal du 20 janvier 1835 désigne 70 géomètres qui sont chacun responsable d'un ressort. Le ressort de Charleroi est alors composé des communes suivantes : Acoz, Aiseau, Boignée, Bouffioulx, Brye, Charleroi, Châtelet, Châtelineau, Couillet, Dampremy, Farciennes, Fleurus, Frasnes-lez-Gosselies, Gerpinnes, Gilly, Gosselies, Gougnies, Gozée, Ham-sur-Heure, Heppignies, Jamioulx, Joncret, Jumet, Lambusart, Liberchies, Lodelinsart, Loverval, Marbaix, Marcinelle, Mellet, Montignies-sur-Sambre, Mont-sur-Marchienne, Nalinnes, Pont-de-Loup, Presles, Ransart, Roux, Saint-Amand, Thiméon, Viesville, Villers-Perwin, Villers-Poterie, Wagnelée, Wanfercée-Baulet, Wangenies, Wayaux <sup>19</sup>.

L'arrêté royal du 22 mars 1845 redéfinit les ressorts en s'éloignant des contours définis par les cantons judiciaires. Le ressort de conservation du

13 Moniteur belge du 31 mars 1845, p. 745.

14 P. DE REU, *De Geschiedenis van de Algemene Administratie van de Patrimoniumdocumentatie (1796-2006)*. Organisatie, bevoegdheden, ambstgebieden, archiefvorming, Bruxelles, 2011, p. 119-120 (*Miscellanea Archivistica. Studia*, 198).

15 Notice " Cadastre " dans *Répertoire pratique du droit belge*, Bruxelles, 1929, p. 796.

16 Moniteur belge du 31 mars 1845, p. 745.

17 Notice Cadastre dans *Pandectes Belges*, Bruxelles, 1885, tome XV, p. 200.

18 P. DE REU, *De geschiedenis...*, op. cit., p. 248.

19 Journal officiel du 20 janvier 1835.

cadastre de Charleroi <sup>20</sup> est formé des communes suivantes : Acoz, Bouffioulx, Charleroi, Châtelet, Couillet, Dampremy, Gerpennes, Gougnyes, Jamioulx, Joncret, Landelies, Loverval, Marchienne-au-Pont, Marcinelle, Monceau-sur-Sambre, Montignies-le-Tilleul, Montignies-sur-Sambre, Mont-sur-Marchienne, Presles, Villers-Potterie <sup>21</sup>.

Les ressorts vont ensuite être régulièrement modifiés. Ainsi, en 1879, le ressort du cadastre de Charleroi s'étend à Charleroi, Dampremy, Lodelinsart et Marcinelle, celui de Gilly comprend Couillet, Gilly, Loverval, Montigny-sur-Sambre et Pironchamps et celui de Marchienne-au-Pont comprend Cour-sur-Heure, Ham-sur-Heure, Jamioulx, Marbaix, Marchienne-au-Pont, Montigny-le-Tilleul, Mont-sur-Marchienne, Nalinnes <sup>22</sup>. En 1920, les ressorts se sont multipliés : Charleroi, Courcelles, Gilly, Gosselies, Ham-sur-Heure, Jumet, Marchienne-au-Pont et Marcinelle sont des chefs-lieux de ressort <sup>23</sup>.

Ces ressorts sont définis d'une façon très pratique, en fonction du nombre de communes qu'un géomètre peut visiter. Les modifications ne sont pas officiellement publiées au *Moniteur Belge*. Ce manque d'information au sujet de l'évolution des ressorts ne nuit cependant pas à l'utilisation des archives. En effet, depuis l'origine, l'information cadastrale est conservée par commune.

Lors du passage d'une commune d'un ressort à un autre, les documents cadastraux relatifs à cette commune sont transférés vers le nouveau bureau. Il est donc essentiel de connaître la composition du ressort au moment du versement des archives cadastrales vers le dépôt des Archives de l'État <sup>24</sup>.

En application d'une décision du Président du Comité de Direction du SPF Finances en date du 7 mai 2008, le contrôle du cadastre de Charleroi 1 comprend les divisions numérotées de 1 à 12 et le contrôle du cadastre de Charleroi 2 comprend les divisions numérotées de 13 à 24 <sup>25</sup>. En annexe figurent les localités correspondant aux 24 divisions cadastrales qui forment la Ville de Charleroi. Une division cadastrale est la base territoriale sur laquelle la matrice cadastrale a été réalisée.

## ARCHIVES

### ACQUISITION

Le versement des archives a eu lieu en juillet 2011. Elles ont été placées sur palettes. Elles étaient accompagnées d'un bordereau de versement réalisé par Olivier Procureur, expert fiscal au sein de l'Administration générale de la Documentation patrimoniale.

---

20 *Moniteur belge* du 31 mars 1845, p. 780.

21 H. TARLIER, *Almanach royal officiel de Belgique*, Bruxelles, 1846, p. 623-624.

22 H. TARLIER, *Almanach royal officiel de Belgique*, Bruxelles, 1879, p. 763-764.

23 *Almanach royal officiel*, Bruxelles, 1920, p. 942-943.

24 P. DE REU, *Inventaris van het archief van de kadastercontrole Bree* (à paraître).

25 *Moniteur belge* du 17 juin 2008, décision du Président du Comité de direction du SPF Finances du 7 mai 2008 portant réorganisation des circonscriptions des services " Mutations et Expertises " de l'Administration du Cadastre, p. 30714-30719.

## Contenu et structure

### CONTENU

Le modèle n° 208 est le *tableau indicatif primitif des propriétaires et des propriétés foncières, non bâties et bâties, ainsi que de leur contenance, classement et évaluation cadastrale*. Il s'agit d'un des documents les plus importants du cadastre, rédigé par commune vers 1835, au moment de l'achèvement de la phase préparatoire de l'établissement du cadastre en Belgique. Ce tableau, établi en 1834 et 1835, reprend toutes les informations cadastrales de chacune des parcelles d'une même commune : numéro de la parcelle au plan cadastral, nom, prénom, profession et domicile du propriétaire, nature de la propriété, contenance de la parcelle, application du tarif au classement des propriétés non bâties, revenu imposable de chaque parcelle. La série comprend dix volumes mais n'est pas complète. Il s'agit donc d'une table de concordance qui renvoie à la fois à l'article de la matrice cadastrale, soit au modèle n° 212 et au plan parcellaire primitif (modèle n° 201) <sup>26</sup>conservé à la Direction régionale jusqu'à son récent versement aux Archives de l'État à Mons. Le modèle n° 209 est le tableau indicatif supplémentaire : il renseigne toutes les parcelles du plan avec leur renvoi aux articles de la matrice cadastrale. Ce tableau manuscrit comprend, outre la situation active, c'est-à-dire les parcelles apparaissant actuellement au plan cadastral, la situation passive c'est-à-dire toutes les parcelles apparues antérieurement au plan cadastral depuis l'origine du cadastre.

La matrice cadastrale porte le n° 212. La matrice cadastrale est le grand livre de la propriété immobilière. La *matrice cadastrale des propriétaires et des propriétés foncières non bâties et bâties* consiste en un registre tenu à jour annuellement dans lequel chaque propriétaire possède une fiche numérotée (article) groupant sous son nom, prénom et adresse (en-tête), toutes les parcelles qui lui appartiennent dans la commune (corps). Le corps fournit différentes informations relatives aux biens immobiliers. Pour chaque parcelle, il indique la situation (rue, hameau ou lieu-dit), les renvois aux plans cadastraux (la section et le numéro parcellaire), la nature des propriétés, l'année de la mutation, la contenance de chaque parcelle, le revenu cadastral ou revenu imposable de chaque parcelle avec indication succincte des mutations. La matrice est rédigée par commune ou par division cadastrale. La forme de la matrice cadastrale a évolué au cours du temps : le registre relié est devenu un recueil de fiches manuscrites à partir des années 1920 à 1925. En 1970, apparaît la matrice cadastrale mécanisée (212 M) qui se divise en deux séries séparées : la situation active apparaît dans la matrice 212 AM et la situation passive c'est-à-dire celle ayant existé à un moment donné pour l'article en cause et qui aurait subi des changements par suite de mutations, apparaît dans la matrice cadastrale passive mécanisée ou 212 PM <sup>27</sup>. Suivent une série de tables alphabétiques des propriétaires inscrits à la matrice

26 A. ZOETE, De documenten in omloop bij het Belgisch kadaster (1835-1975), Bruxelles, 1979, p. 9-10 (Miscellanea Archivistica, 21).

27 Administration du Cadastre, centre de formation professionnelle, modèles de documents et formulaires cadastraux, 1980, p. 32.

cadastrale (modèle n° 213) de 1893 à 1922.

La matrice de rôle pour la contribution foncière est un document créé par la loi du 3 frimaire an VIII (23 novembre 1798) qui contient une liste des propriétaires. Elle devait être complétée annuellement par un livre des mutations<sup>28</sup>. Trois recueils ont ici été conservés, pour les communes de Dampremy, Marchienne-au-Pont et Monceau-sur-Sambre.

L'état des mutations (modèle n° 223) permet d'adapter la matrice cadastrale à l'évolution des parcelles et à leurs propriétaires successifs. On entend par mutation " tout changement quelconque subi par une propriété, soit qu'elle change de propriétaire, soit qu'on la grève d'un droit d'emphytéose, d'usufruit, de superficie, d'usage ou d'habitation, ou qu'un de ces droits qui la grevait vienne à s'éteindre ou à changer de bénéficiaire ; soit encore qu'elle change de nature, c'est-à-dire que, de propriété non bâtie, elle devienne propriété bâtie ; soit qu'elle change seulement de destination ; soit enfin qu'elle se morcelle, ou que, de plusieurs parcelles, on en forme une seule " <sup>29</sup>. L'ensemble des mutations cadastrales est regroupé annuellement dans un état des mutations.

Le document est divisé en colonnes : numéro de la parcelle et de la section, nom, prénom, profession et domicile des propriétaires avant la mutation, article et numéro d'ordre de la matrice cadastrale, nature de la propriété, contenance, revenu des propriétés, cause des mutations et date de l'enregistrement de l'acte, hameau ou lieu-dit, nom, prénom, profession et domicile des propriétaires après la mutation, article de la matrice cadastrale, nature des propriétés (maison, chapelle, ruines, terre), contenance, revenu imposable après la mutation<sup>30</sup>. Il contient aussi un renvoi aux croquis d'arpentage (modèle n° 207) qui forment une série très intéressante pour reconstituer l'historique d'une construction.

Suivent des états du modèle n° 225 formés pour les parcelles à expertiser, illustrés par des croquis.

Les modèles 233 bis et 233 bis spécial sont des documents formés lors de la péréquation de 1930-1936, réalisée d'après les parcelles-types tant pour les propriétés bâties que pour les propriétés non bâties. Les prix de location et de vente ont été utilisés pour déterminer les types de parcelles<sup>31</sup>.

Le modèle n° 233 D est le tableau descriptif des bâtiments industriels et exceptionnels, aussi créé à l'occasion de la péréquation de 1930-1936, il a succédé au modèle Z et à la liste des châteaux et couvents. Il est toujours utilisé comme document d'évaluation et fournit de précieux renseignements au sujet de la situation matérielle des entreprises et de l'évolution des infrastructures industrielles depuis 1935 grâce à la présence de croquis et de descriptions.

---

28 J. VERHELST, De documenten uit de ontstaansperiode van het moderne kadaster en van de grondbelasting (1790-1835), Bruxelles, 1982, p; 111-112 (Miscellanea Archivistica, 31).

29 Notice Cadastre dans Pandectes Belges, Bruxelles, 1885, tome XV, p. 155.

30 Règlement pour la Conservation du Cadastre du Royaume de Belgique. Modèles, Bruxelles, 1877.

31 A. ZOETE, op. cit., p. 112.

*MODE DE CLASSEMENT*

Le cadre de classement utilisé est basé sur la liste de tri des archives des Directions régionales et Contrôles du Cadastre qui figure en annexe 2 de l'instruction n° 7/2009.



---

## Description des séries et des éléments

- 1** I. GÉNÉRALITÉS  
Registre des déclarations concernant les maisons et bâtiments nouvellement construits, reconstruits ou agrandis et les propriétés non bâties transformées ou améliorées à Dampremy, Charleroi, 3e division (43). 1936-1941.  
1 cahier
- 2** Registre des réclamations en matière de contributions directes (178). 1928-1931.  
1 volume
- 1131** Croquis d'arpentage des nouvelles parcelles résultant des changements de limites à Charleroi, 23e division, Gosselies (207). 1895.  
1 chemise

## II. SÉRIES 208 À 211

*3 - 12 TABLEAU INDICATIF PRIMITIF DES PROPRIÉTAIRES ET DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES NON BÂTIES ET BÂTIES (208). 1834.*

- 3 Charleroi, section A dite du faubourg ; section B dite de la ville haute ; section C dite Entre-deux-Villes ; section D dite de la Ville Basse. 1834. 1 volume
- 4 Charleroi, 3e division, Dampremy, section A dite de la Planche ; section B dite de Dampremy ; section C dite de la Docherie. 1834. 1 volume
- 5 Charleroi, 4e division, Lodelinsart, section A dite du Gros Fayt ; section B dite du Village ; section C dite de Bonnaire. 1834. 1 volume
- 6 Charleroi 10e, 11e, 12e divisions, Marcinelle, section A dite du Village, sections B, C, D. 1835. 1 volume
- 7 Charleroi 15e et 16e divisions, Marchienne-au-Pont, section A dite du Calvaire ; section B dite du Village. 1834. 1 volume
- 8 8 - 9 CHARLEROI, 17E DIVISION, MONCEAU-SUR-SAMBRE, SECTION A DITE DE INDOSART, SECTION B DITE DU VILLAGE. 1835-1843. 1835. 1 volume
- 9 N° 407-413, 1843. 1 volume
- 10 Charleroi, 20e, 21e, 22e divisions, Jumet : section A dite du Chef-lieu ; section B dite du Diarbois ; section C ; section D, Jumet-Heigne. 1834. 1 volume
- 11 Charleroi 23e division, Gosselies, section A dite des Bans et Hutry ; section B dite Piersoulx ; section C dite Mension ; section D dite Sart-les-Moines ; section E dite la Ville Franche. 1835. 1 volume
- 12 Charleroi, 24e division, Ransart, section A dite du Buisson Béheau ; section B dite de la Grande Commune. 1835. 1 volume

- 
- 13 - 14 TABLEAU INDICATIF SUPPLÉMENTAIRE DES PROPRIÉTAIRES ET DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, NON BÂTIES ET BÂTIES (209), TABLE INDIQUANT LES NUMÉROS DE PARCELLES DU PLAN PRIMITIF ET LEUR RENVOI AU VOLUME ET AUX CASES DU TABLEAU INDICATIF SUPPLÉMENTAIRE (210). 1837-1843.*
- 13** Marchienne-au-Pont. 1837-1843. 1 recueil
- 14** Montignies-le-Tilleul. 1837-1843. 1 recueil
- 1132 - 1142 TABLEAU INDICATIF SUPPLÉMENTAIRE RENSEIGNANT TOUTES LES PARCELLES DU PLAN, AVEC RENVOI AUX ARTICLES DE LA MATRICE CADASTRALE (209). 1841-1967.*
- 1132** Charleroi, 1ère division, Charleroi, sections A-B. 1842-1937. 1 volume
- 1133** Charleroi, 2e division, Charleroi, sections A-E. 1849-1914. 1 volume
- 1134** Charleroi, 4e division, Lodelinsart, sections A, B, C. 1846-1935. 1 volume
- 1135** Charleroi, 9e division, Couillet, sections A-B. 1840-1948. 1 volume
- 1136** Charleroi, 15e et 16e divisions, Marchienne-au-Pont, Providence, section A. 1929-1967. 1 volume
- 1137 - 1138 CHARLEROI, 15E ET 16E DIVISIONS, MARCHIENNE-AU-PONT, SECTIONS A-B. 1841-1967.*
- 1137** 1841-1930. 1 volume
- 1138** 1898-1967. 1 volume
- 1139** Charleroi, 19e division, Roux, sections A, B, C. 1841-1944. 1 volume
- 1140** Charleroi, 20 à 22es divisions, Jumet, sections A, B et C. 1845-1932. 1 volume

- 
- 1141 Charleroi, 20 à 22es divisions, Jumet, sections D, E, F. 1837-1939.  
1 volume
- 1142 Charleroi, 24e division, Ransart, sections A et B. 1846-1930.  
1 volume
- 15 - 19 TABLE INDIQUANT LES NUMÉROS DES PARCELLES DU PLAN PRIMITIF ET LEUR RENVOI AUX ARTICLES DE LA MATRICE CADASTRALE (211). 1837-1878.*
- 15 15 - 16 CHARLEROI, 13E ET 14E DIVISIONS, MONT-SUR-MARCHIENNE. 1837-1878.  
1845-1854.  
1 cahier
- 16 1837-1878.  
1 cahier
- 17 17 - 18 CHARLEROI, 15E ET 16E DIVISIONS, MARCHIENNE-AU-PONT.  
1843-1878.  
1845-1868.  
1 cahier
- 18 1843-1878.  
1 cahier
- 19 Charleroi, 17e division : Monceau-sur-Sambre. 1845-1854.  
1 cahier

## III. MATRICES CADASTRALES

*20 - 152 MATRICE CADASTRALE OU LISTE DES PROPRIÉTAIRES AVEC RELEVÉ DE LEURS PROPRIÉTÉS FONCIÈRES NON BÂTIES ET BÂTIES (212). 1834-1925.*

20	20 - 35 CHARLEROI, 1RE ET 2E DIVISIONS. 1834-1920. N° 1-313. 1834-1913.	1 volume
21	N° 314-641. 1841-1913.	1 volume
22	N° 642-1038. 1841-1915.	1 volume
23	N° 1039-1425. 1845-1920.	1 volume
24	N° 1426-1819. 1806-1920.	1 volume
25	N° 1820-2197. 1869-1920.	1 volume
26	N° 2198-2448. 1875-1920.	1 volume
27	N° 2449-2782. 1878-1920.	1 volume
28	N° 2783-3040. 1885-1920.	1 volume
29	N° 3041-3424. 1890-1920.	1 volume
30	N° 3425-3782. 1898-1920.	1 volume
31	N° 3783-4149. 1901-1920.	1 volume
32	N° 4150-4488. 1905-1920.	1 volume
33	N 4489-4870. 1909-1920.	

1 volume

34 N° 4871-5220. 1914-1920.

1 volume

35 N° 5221-5337. 1920.

1 volume

36 36 - 45 CHARLEROI, 4E DIVISION, LODELINSART. 1845-1920.  
N° 1-363. 1845-1914.

1 volume

37 N° 364-562. 1845-1920.

1 volume

38 N° 563-764. 1845-1920.

1 volume

39 N° 765-944. 1858-1920.

1 volume

40 N° 945-1215. 1867-1920.

1 volume

41 N° 1216-1580. 1876-1920.

1 volume

42 N° 1581-1950. 1889-1920.

1 volume

43 N° 1951-2294. 1901-1920.

1 volume

44 N° 2295-2641. 1908-1920.

1 volume

45 N° 2642-2695. 1919-1920.

1 volume

46 46 - 64 CHARLEROI, 5E ET 6E DIVISIONS, GILLY. 1845-1920.  
N° 1-482. 1845-1920.

1 volume

47 N° 483-944. 1845-1920.

1 volume

---

48	N° 945-1342. 1845-1920.	1 volume
49	N° 1343-1732. 1845-1920.	1 volume
50	N° 1733-2125. 1849-1920.	1 volume
51	N° 2126-2507. 1865-1920.	1 volume
52	N° 2508-2852. 1861-1920.	1 volume
53	N° 2853-3238. 1864-1920.	1 volume
54	N° 3239-3599. 1872-1920.	1 volume
55	N° 3600-3853. 1876-1920.	1 volume
56	N° 3854-4207. 1878-1920.	1 volume
57	N° 4208-4585. 1886-1920.	1 volume
58	N° 4586-4941. 1894-1920.	1 volume
59	N° 4942-5340. 1898-1920.	1 volume
60	N° 5341-5730. 1903-1920.	1 volume
61	N° 5731-6076. 1905-1920.	1 volume
62	N° 6077-6428. 1909-1920.	1 volume
63	N° 6429-6812. 1913-1920.	1 volume
64	N° 6813-7010. 1919-1920.	1 volume

1 volume

65 - 80 CHARLEROI, 10E, 11E ET 12E DIVISIONS, MARCINELLE.  
1845-1925.

65 N° 1-328. 1845-1907.

1 volume

66 N° 329-529. 1845-1913.

1 volume

67 N° 530-715. 1845-1914.

1 volume

68 N° 729-1008. 1853-1914.

1 volume

69 N° 1054-1279. 1866-1914.

1 volume

70 N° 1280-1611. 1871-1914.

1 volume

71 N° 1612-1917. 1878-1914.

1 volume

72 N° 1932-2242. 1888-1914.

1 volume

73 N° 2243-2583. 1895-1925.

1 volume

74 N° 2586-2827. 1898-1925.

1 volume

75 N° 2937-3282. 1903-1925.

1 volume

76 N° 3283-3620. 1906-1925.

1 volume

77 N° 3621-3967. 1910-1925.

1 volume

78 N° 3968-4303. 1914-1925.

1 volume

79 N° 4313-4986. 1921-1925.



---

		1 liasse
80	N° 4988-5517. 1925.	1 liasse
81	81 - 83 CHARLEROI, 10E, 11E ET 12E DIVISIONS, MARCINELLE, MATRICE CADASTRALE DES PROPRIÉTAIRES RENSEIGNANT LES PERSONNES QUI JOUISSENT DES DROITS RÉELS D'USUFRUIT, D'EMPHYTÉOSE, DE DROITS D'USAGE ET D'HABITATION AINSI QUE LE REVENU IMPOSABLE À LA CONTRIBUTION FONCIÈRE. 1908- 1925. N° 125-1484. 1913-1925.	1 volume
82	N° 1500-1952. 1908-1925.	1 volume
83	N° 2008-2242. 1911-1925.	1 volume
84	84 - 97 CHARLEROI, 15E ET 16E DIVISIONS, MARCHIENNE-AU-PONT. 1845-1920. N° 1-204. 1845-1914.	1 volume
85	N° 205-399. 1845-1920.	1 volume
86	N° 400-577. 1845-1920.	1 volume
87	N° 578-853. 1857-1920.	1 volume
88	N° 854-1189. 1866-1920.	1 volume
89	N° 1190-1500. 1872-1920.	1 volume
90	N° 1501-1820. 1877-1920.	1 volume
91	N° 1821-2159. 1886-1920.	1 volume

---

92	N° 2160-2563. 1895-1920.	1 volume
93	N° 2531-2845. 1900-1920.	1 volume
94	N° 2846-3155. 1904-1920.	1 volume
95	N° 3156-3445. 1908-1920.	1 volume
96	N° 3446-3785. 1912-1920.	1 volume
97	N° 3786-3970. 1917-1920.	1 volume
98	98 - 105 CHARLEROI, 17E DIVISION, MONCEAU-SUR-SAMBRE. 1845-1920. N° 1-367. 1845-1920.	1 volume
99	N° 368-549. 1858-1920.	1 volume
100	N° 550-788. 1868-1920.	1 volume
101	N° 789-1114. 1870-1920.	1 volume
102	N° 1115-1461. 1892-1920.	1 volume
103	N° 1462-1718. 1901-1920.	1 volume
104	N° 1719-2033. 1909-1920.	1 volume
105	N° 2034-2075. 1920.	1 volume
106	106 - 113 CHARLEROI, 19E DIVISION, ROUX. 1864-1920. N° 1123-1402. 1864-1920.	

---

		1 volume
107	N° 1403-1658. 1873-1920.	1 volume
108	N° 1659-1884. 1878-1920.	1 volume
109	N° 1885-2120. 1886-1920.	1 volume
110	N° 2121-2474. 1894-1920.	1 volume
111	N° 2475-2820. 1902-1920.	1 volume
112	N° 2821-3177. 1908-1920.	1 volume
113	N° 3178-3229. 1920.	1 volume
114	114 - 139 CHARLEROI 20E, 21E ET 22E DIVISIONS, JUMET. 1845-1920. N° 1-442. 1845-1915.	1 volume
115	N° 443-810. 1845-1911.	1 volume
116	N° 811-1243. 1845-1918.	1 volume
117	N° 1244-1631. 1845-1920.	1 volume
118	N° 1632-2034. 1846-1920.	1 volume
119	N° 2035-2431. 1845-1920.	1 volume
120	N° 2432-2824. 1850-1920.	1 volume
121	N° 2825-3215. 1856-1920.	1 volume

1 volume

**122** N° 3216-3590. 1863-1920.

1 volume

**123** N° 3591-3979. 1867-1920.

1 volume

**124** N° 3980-4352. 1869-1920.

1 volume

**125** N° 4353-4743. 1873-1920.

1 volume

**126** N° 4744-5088. 1875-1920.

1 volume

**127** N° 5089-5391. 1878-1920.

1 volume

**128** N° 5392-5725. 1882-1920.

1 volume

**129** N° 5726-6085. 1886-1920.

1 volume

**130** N° 6086-6363. 1889-1920.

1 volume

**131** N° 6364-6722. 1893-1920.

1 volume

**132** N° 6723-7043. 1896-1920.

1 volume

**133** N° 7044-7348. 1899-1920.

1 volume

**134** N° 7349-7742. 1902-1920.

1 volume

**135** N° 7743-8138. 1904-1920.

1 volume

**136** N° 8139-8483. 1907-1920.

1 volume

**137** N° 8484-8742. 1911-1920.

1 volume

---

138	N° 8743-9082. 1914-1920.	1 volume
139	N° 9083-9265. 1919-1920.	1 volume
140	140 - 152 CHARLEROI, 23E DIVISION, GOSSELIES. 1845-1920. N° 1-307. 1845-1920.	1 volume
141	N° 308-672. 1845-1920.	1 volume
142	N° 673-1061. 1845-1920.	1 volume
143	N° 1062-1456. 1845-1920.	1 volume
144	N° 1457-1815. 1845-1920.	1 volume
145	N° 1816-2191. 1867-1920.	1 volume
146	N° 2192-2462. 1874-1920.	1 volume
147	N° 2463-2719. 1878-1920.	1 volume
148	N° 2720-3042. 1884-1920.	1 volume
149	N° 3084-3457. 1896-1920.	1 volume
150	N° 3458-3833. 1903-1920.	1 volume
151	N° 3834-4154. 1909-1920.	1 volume
152	N° 4159-4302. 1915-1920.	1 volume

---

153 - 373 MATRICE CADASTRALE (212). 1927-1971.

153	153 - 162 CHARLEROI, 1RE DIVISION. 62-3199.	1 liasse
154	3200-4399.	1 liasse
155	4400-5445.	1 liasse
156	5447-6819.	1 liasse
157	6820-7469.	1 liasse
158	7470-7909.	1 liasse
159	7910-8350.	1 liasse
160	8351-8799.	1 liasse
161	8800-9248.	1 liasse
162	9250-9682.	1 liasse
163	163 - 171 CHARLEROI, 2E DIVISION. 15-3302.	1 liasse
164	3306-4649.	1 liasse
165	4653-5900.	1 liasse
166	5905-6649.	1 liasse

---

167	6651-7260.	1 liasse
168	7261-7699.	1 liasse
169	7700-8199.	1 liasse
170	8200-8650.	1 liasse
171	8651-9133.	1 liasse
172	172 - 178 CHARLEROI, 3E DIVISION, DAMPREMY. 1-1599.	1 liasse
173	1600-2299.	1 liasse
174	2300-2899.	1 liasse
175	2900-3400.	1 liasse
176	3403-3849.	1 liasse
177	3850-4249.	1 liasse
178	4250-4798.	1 liasse
179	179 - 188 CHARLEROI, 4E DIVISION, LODELINSART. 10-1748.	1 liasse
180	1751-2400.	1 liasse
181	2401-2950.	1 liasse

---

182	2951-3400.	1 liasse
183	3401-3850.	1 liasse
184	3851-4299.	1 liasse
185	4300-4750.	1 liasse
186	4751-5150.	1 liasse
187	5151-5649.	1 liasse
188	5650-5832.	1 liasse
189	189 - 199 CHARLEROI, 5E DIVISION, GILLY, 1RE DIVISION. 13-4508.	1 liasse
190	4514-5901.	1 liasse
191	5904-7100.	1 liasse
192	7101-8099.	1 liasse
193	8100-9098.	1 liasse
194	9100-9699.	1 liasse
195	9700-10150.	1 liasse
196	10151-10550.	1 liasse



---

197	10551-11000.	1 liasse
198	11001-11399.	1 liasse
199	11400-11712.	1 liasse
200	200 - 210 CHARLEROI, 6E DIVISION, GILLY, 2E DIVISION. 9-4402.	1 liasse
201	4406-5998.	1 liasse
202	6000-6813.	1 liasse
203	6816-7500.	1 liasse
204	7507-8000.	1 liasse
205	8008-8899.	1 liasse
206	8901-9501.	1 liasse
207	9601-11000.	1 liasse
208	11001-11501.	1 liasse
209	11502-12030.	1 liasse
210	12149-12663.	1 liasse
211	211 - 222 CHARLEROI, 7E DIVISION, MONTIGNIES-SUR-SAMBRE, 1RE DIVISION. 302-3199.	

---

		1 liasse
212	3201-4206.	1 liasse
213	4207-5297.	1 liasse
214	5300-6099.	1 liasse
215	6104-7000.	1 liasse
216	7005-7550.	1 liasse
217	7551-7999.	1 liasse
218	8000-8419.	1 liasse
219	8420-8900.	1 liasse
220	8901-9299.	1 liasse
221	9300-9599.	1 liasse
222	9600-9818.	1 liasse
223	223 - 231 CHARLEROI, 8E DIVISION, MONTIGNIES-SUR-SAMBRE, 2E DIVISION. 105-3804.	1 liasse
224	3806-4898.	1 liasse
225	4904-6120.	1 liasse
226	6103-7001.	

---

		1 liasse
227	7002-7600.	1 liasse
228	7601-8100.	1 liasse
229	8101-8500.	1 liasse
230	8501-8899.	1 liasse
231	8900-9165.	1 liasse
232	232 - 243 CHARLEROI, 9E DIVISION, COUILLET. 22-1338.	1 liasse
233	1340-2023.	1 liasse
234	2024-2530.	1 liasse
235	2531-3053.	1 liasse
236	3054-3386.	1 liasse
237	3387-3771.	1 liasse
238	3772-4275.	1 liasse
239	4276-4706.	1 liasse
240	4707-5110.	1 liasse
241	5111-5548.	1 liasse

---

242	5549-5982.	1 liasse
243	5983-6387.	1 liasse
244	244 - 257 CHARLEROI, 10E DIVISION, MARCINELLE, 1RE DIVISION. 47-2198.	1 liasse
245	2199-3047.	1 liasse
246	3049-3786.	1 liasse
247	3787-4463.	1 liasse
248	4466-5100.	1 liasse
249	5101-5750.	1 liasse
250	5752-6300.	1 liasse
251	6301-6700.	1 liasse
252	6701-7099.	1 liasse
253	7100-7550.	1 liasse
254	7551-7950.	1 liasse
255	7951-8300.	1 liasse
256	8301-8799.	1 liasse

---

257	8800-9275.	1 liasse
258	258 - 268 CHARLEROI, 11E DIVISION, MARCINELLE, 2E DIVISION. 220-2978.	1 liasse
259	3002-5009.	1 liasse
260	5016-5751.	1 liasse
261	5016-5751.	1 liasse
262	5753-6164.	1 liasse
263	6622-6963.	1 liasse
264	6964-7440.	1 liasse
265	7441-7840.	1 liasse
266	7841-8300.	1 liasse
267	8301-8762.	1 liasse
268	8763-9109.	1 liasse
269	269 - 282 CHARLEROI, 13E DIVISION, MONT-SUR-MARCHIENNE, 1RE DIVISION. 51-1451.	1 liasse
270	1453-1897.	1 liasse
271	1900-2250.	

---

		1 liasse
272	2251-2947.	1 liasse
273	2950-3492.	1 liasse
274	3493-4001.	1 liasse
275	4002-4399.	1 liasse
276	4400-4799.	1 liasse
277	4800-5300.	1 liasse
278	5301-5799.	1 liasse
279	5800-6200.	1 liasse
280	6201-6601.	1 liasse
281	6602-7000.	1 liasse
282	7001-7320.	1 liasse
283	283 - 293 CHARLEROI, 15E DIVISION, MARCHIENNE-AU-PONT, 1RE DIVISION. 30-2301.	1 liasse
284	2302-3242.	1 liasse
285	3234-3511.	1 liasse
286	3511-4004.	

---

		1 liasse
287	40069-4701.	1 liasse
288	4702-5501.	1 liasse
289	5501-5959.	1 liasse
290	5960-6310.	1 liasse
291	6311-6764.	1 liasse
292	6765-7000.	1 liasse
293	7001-7255.	1 liasse
	294 - 300 CHARLEROI, 16E DIVISION, MARCHIENNE-AU-PONT, 2E DIVISION. 87-2402.	1 liasse
294		
295	2403-3600.	1 liasse
296	3603-4601.	1 liasse
297	4602-5497.	1 liasse
298	5499-5950.	1 liasse
299	5951-6399.	1 liasse
300	6400-6636.	1 liasse

---

301	301 - 309 CHARLEROI, 17E DIVISION, MONCEAU-SUR-SAMBRE. 35-1202.	1 liasse
302	1203-1799.	1 liasse
303	1802-2200.	1 liasse
304	2201-2600.	1 liasse
305	2601-3000.	1 liasse
306	3001-3400.	1 liasse
307	3401-3700.	1 liasse
308	3701-4000.	1 liasse
309	4001-4486.	1 liasse
310	310 - 313 CHARLEROI, 18E DIVISION, GOUTROUX. 4-378, 1921-1936.	1 liasse
311	4-447.	1 liasse
312	448-800.	1 liasse
313	801-1006.	1 liasse
314	314 - 325 CHARLEROI, 19E DIVISION, ROUX. 53-1801.	1 liasse



---

315	1802-2399.	1 liasse
316	2402-2899.	1 liasse
317	2902-3379.	1 liasse
318	3380-3698.	1 liasse
319	3699-4099.	1 liasse
320	4100-4489.	1 liasse
321	4499-4899.	1 liasse
322	4900-5350.	1 liasse
323	5351-5799.	1 liasse
324	5800-6283.	1 liasse
325	1173-5659.	1 liasse
326	326 - 335 CHARLEROI, 20E DIVISION, JUMET, 1RE DIVISION. 21-5702.	1 liasse
327	5709-7802.	1 liasse
328	7813-9208.	1 liasse
329	9218-10601.	1 liasse
330	10603-11791.	

---

		1 liasse
331	11802-12249.	1 liasse
332	12250-12699.	1 liasse
333	12700-13199.	1 liasse
334	13200-13649.	1 liasse
335	13650-13825.	1 liasse
336	336 - 353 CHARLEROI, 21E DIVISION, JUMET, 2E DIVISION. 620-4401.	1 liasse
337	4411-5697.	1 liasse
338	5701-6701.	1 liasse
339	6702-7400.	1 liasse
340	7401-8203.	1 liasse
341	8206-8948.	1 liasse
342	8950-9950.	1 liasse
343	9951-10300.	1 liasse
344	10302-10951.	1 liasse
345	10952-11596.	1 liasse

---

346	11599-12050.	1 liasse
347	12051-12499.	1 liasse
348	12500-12900.	1 liasse
349	12901-13349.	1 liasse
350	13350-13849.	1 liasse
351	13850-14318.	1 liasse
352	14319-14800.	1 liasse
353	14801-15394.	1 liasse
354	354 - 363 CHARLEROI, 23E DIVISION, GOSSELIES. 70-3000.	1 liasse
355	3001-3801.	1 liasse
356	3802-4501.	1 liasse
357	4502-5099.	1 liasse
358	5100-5699.	1 liasse
359	5700-6199.	1 liasse
360	6200-6600.	1 liasse

---

361	6601-6950.	1 liasse
362	6951-7300.	1 liasse
363	7301-7775.	1 liasse
364	364 - 373 CHARLEROI, 24E DIVISION, RANSART. 247-2451.	1 liasse
365	2452-3198.	1 liasse
366	3200-3797.	1 liasse
367	3800-4300.	1 liasse
368	4301-4799.	1 liasse
369	4800-5300.	1 liasse
370	5301-5750.	1 liasse
371	5751-6100.	1 liasse
372	6101-6500.	1 liasse
373	6501-6688.	1 liasse
	<i>374 - 508 MATRICE CADASTRALE MÉCANISÉE, SITUATION PASSIVE (212 PM). 1966-1979.</i>	
374	374 - 379 CHARLEROI, 1RE DIVISION. 120-5240.	1 liasse

---

375	5242-7498.	1 liasse
376	7501-8595.	1 liasse
377	8300-8998.	1 liasse
378	9004-9600.	1 liasse
379	9601-10125.	1 liasse
380	380 - 384 CHARLEROI, 2E DIVISION. 120-5295.	1 liasse
381	5297-7149.	1 liasse
382	7152-8048.	1 liasse
383	8053-8833.	1 liasse
384	8835-9450.	1 liasse
385	385 - 390 CHARLEROI, 3E DIVISION, DAMPREMY. 62-1596.	1 liasse
386	1607-2652.	1 liasse
387	2659-3510.	1 liasse
388	3511-4057.	1 liasse
389	4059-4587.	1 liasse

---

		1 liasse
390	4588-9034.	1 liasse
391	391 - 395 CHARLEROI, 4E DIVISION, LODELINSART. 166-2741.	1 liasse
392	2742-3931.	1 liasse
393	3933-4851.	1 liasse
394	4853-5499.	1 liasse
395	5500-6042.	1 liasse
396	396 - 400 CHARLEROI, 5E DIVISION, GILLY, 1ÈRE DIVISION. 20-6814.	1 liasse
397	6815-9389.	1 liasse
398	9390-10369.	1 liasse
399	10375-11198.	1 liasse
400	11202-11905.	1 liasse
401	401 - 406 CHARLEROI, 6E DIVISION, GILLY, 2E DIVISION. 20-6194.	1 liasse
402	6204-8299.	1 liasse
403	8305-9699.	

---

		1 liasse
404	9701-11498.	1 liasse
405	11500-12299.	1 liasse
406	12303-12986.	1 liasse
407	407 - 412 CHARLEROI, 7E DIVISION, MONTIGNIES-SUR-SAMBRE, 1RE DIVISION. 302-5498.	1 liasse
408	5521-7345.	1 liasse
409	7352-8146.	1 liasse
410	8159-8899.	1 liasse
411	8902-9598.	1 liasse
412	9600-10095.	1 liasse
413	413 - 417 CHARLEROI, 8E DIVISION, MONTIGNIES-SUR-SAMBRE, 2E DIVISION. 109-4243.	1 liasse
414	4245-7086.	1 liasse
415	7100-8030.	1 liasse
416	8032-8758.	1 liasse
417	8579-9398.	1 liasse

---

		1 liasse
418	418 - 424 CHARLEROI, 9E DIVISION, COUILLET. 22-2399.	1 liasse
419	2405-3598.	1 liasse
420	3600-4498.	1 liasse
421	4501-5194.	1 liasse
422	5202-5935.	1 liasse
423	5937-6273.	1 liasse
424	6276-6615.	1 liasse
425	425 - 432 CHARLEROI, 10E DIVISION, MARCINELLE, 1RE DIVISION. 220-3295.	1 liasse
426	3297-5211.	1 liasse
427	5214-6536.	1 liasse
428	6546-7200.	1 liasse
429	7202-7893.	1 liasse
430	8021-8818.	1 liasse
431	8819-9341.	1 liasse



---

432	9345-9695.	1 liasse
433	433 - 439 CHARLEROI, 11E DIVISION, MARCINELLE, 2E DIVISION. 79-5300.	1 liasse
434	5301-6448.	1 liasse
435	6451-7199.	1 liasse
436	7202-7893.	1 liasse
437	7894-8562.	1 liasse
438	8564-9018.	1 liasse
439	9019-9448.	1 liasse
440	440 - 443 CHARLEROI, 12E DIVISION, MARCINELLE, 3E DIVISION. 220-6087.	1 liasse
441	6102-7796.	1 liasse
442	7801-9385.	1 liasse
443	9389-9538.	1 liasse
444	444 - 448 CHARLEROI, 13E DIVISION, MONT-SUR-MARCHIENNE, 1RE DIVISION. 223-3175.	1 liasse
445	3186-4550.	1 liasse

---

446	4551-6093.	1 liasse
447	6096-7048.	1 liasse
448	7050-7746.	1 liasse
449	449 - 453 CHARLEROI, 14E DIVISION, MONT-SUR-MARCHIENNE, 2E DIVISION. 51-3342.	1 liasse
450	3344-4994.	1 liasse
451	4495-6282.	1 liasse
452	6285-7495.	1 liasse
453	7496-7662.	1 liasse
454	454 - 458 CHARLEROI, 15E DIVISION, MARCHIENNE-AU-PONT, 1RE DIVISION. 30-3998.	1 liasse
455	4012-5459.	1 liasse
456	5460-6238.	1 liasse
457	6241-7152.	1 liasse
458	7153-7475.	1 liasse

---

459	459 - 462 CHARLEROI, 16E DIVISION, MARCHIENNE-AU-PONT, 2E DIVISION. 87-3892.	1 liasse
460	3909-5497.	1 liasse
461	5522-6193.	1 liasse
462	6195-6846.	1 liasse
463	463 - 466 CHARLEROI, 17E DIVISION, MONCEAU-SUR-SAMBRE. 94-2150.	1 liasse
464	2171-3214.	1 liasse
465	3215-4209.	1 liasse
466	4211-4645.	1 liasse
467	467 - 469 CHARLEROI, 18E DIVISION, GOUTROUX. 6-598.	1 liasse
468	600-1050.	1 liasse
469	1051-1174.	1 liasse
470	470 - 475 CHARLEROI, 19E DIVISION, ROUX. 133-2256.	1 liasse
471	2264-3449.	1 liasse

---

472	3451-4399.	1 liasse
473	4402-5250.	1 liasse
474	5251-5846.	1 liasse
475	5851-6495.	1 liasse
476	476 - 481 CHARLEROI, 20E DIVISION, JUMET, 1RE DIVISION. 418-8987.	1 liasse
477	9038-11898.	1 liasse
478	11901-12697.	1 liasse
479	12702-13400.	1 liasse
480	13401-13800.	1 liasse
481	13801-14091.	1 liasse
482	482 - 488 CHARLEROI, 21E DIVISION, JUMET, 2E DIVISION. 762-7499.	1 liasse
483	7510-9938.	1 liasse
484	10009-11996.	1 liasse
485	12037-13295.	1 liasse
486	13304-14496.	1 liasse

---

487	14509-15293.	1 liasse
488	15301-15719.	1 liasse
489	489 - 495 CHARLEROI, 22E DIVISION, JUMET, 3E DIVISION. 347-7992.	1 liasse
490	8009-10294.	1 liasse
491	10303-11998.	1 liasse
492	12004-13100.	1 liasse
493	13108-13996.	1 liasse
494	14002-14900.	1 liasse
495	14901-15699.	1 liasse
496	496 - 502 CHARLEROI, 23E DIVISION, GOSSELIES. 70-3849.	1 liasse
497	3851-5000.	1 liasse
498	5007-6050.	1 liasse
499	6052-6846.	1 liasse
500	6851-7400.	1 liasse
501	7404-7788.	1 liasse

---

		1 liasse
502	7739-8265.	1 liasse
503	503 - 508 CHARLEROI, 24E DIVISION, RANSART. 326-3296.	1 liasse
504	3301-4300.	1 liasse
505	4304-5096.	1 liasse
506	5104-5750.	1 liasse
507	5755-6499.	1 liasse
508	6502-6993.	1 liasse
509	<i>509 - 517 TABLE ALPHABÉTIQUE DES PROPRIÉTAIRES INSCRITS À LA MATRICE CADASTRALE (213). 1893-1922.</i> Charleroi, 1re et 2e divisions, Charleroi. 1900-1908.	1 volume
510	Charleroi, 3e division, Dampremy. 1893-1922.	1 volume
511	Charleroi, 5e et 6e divisions, Gilly. 1911-1919.	1 volume
512	Charleroi, 15e et 16e divisions, Marchienne-au-Pont. 1911-1922.	1 volume
513 /1	Charleroi, 17e division, Monceau-sur-Sambre. 1899-1919.	1 volume
513 /2	1899-1913.	1 volume
1143	1913-1919.	

---

514	Charleroi, 18e division, Goutroux. 1912-1919.	1 cahier
515	515 - 516 CHARLEROI, 20E, 21E ET 22E DIVISIONS, JUMET. 1854-1922. [1854]-1878.	1 volume
516	1898-1922.	1 volume
517	Charleroi, 23e division, Gosselies. 1893-1922.	1 volume

## IV. MATRICES DE RÔLE

*518 - 520 MATRICE DE RÔLE POUR LA CONTRIBUTION FONCIÈRE.  
1819-1834.*

- 518** Charleroi, 3e division, Dampremy. 1827-1834. 1 recueil
- 519** Charleroi, 15e et 16e divisions, Marchienne-au-Pont. 1819-1834. 1 recueil
- 520** Charleroi, 17e division, Monceau-sur-Sambre. 1823-1834. 1 recueil



## V. ETAT DES MUTATIONS

521 - 627 ÉTATS DES MUTATIONS (223). 1835-1941.

521	521 - 529 CHARLEROI, 1RE ET 2E DIVISIONS. 1837-1940. 1837-1862.	1 liasse
522	1863-1876.	1 liasse
523	1877-1885.	1 liasse
524	1886-1893.	1 liasse
525	1894-1899.	1 liasse
526	1900-1905.	1 liasse
527	1906-1912.	1 liasse
528	1913-1919.	1 liasse
529	1936-1940.	1 liasse
530	530 - 535 CHARLEROI, 3E DIVISION, DAMPREMY. 1837-1941. 1837-1863.	1 liasse
531	1864-1881.	1 liasse
532	1882-1897.	1 liasse
533	1898-1908.	1 liasse
534	1909-1916.	1 liasse

---

		1 liasse
535	1917-1941.	1 liasse
536	536 - 542 CHARLEROI, 4E DIVISION, LODELINSART. 1837-1940. 1837-1861.	1 liasse
537	1862-1878.	1 liasse
538	1879-1892.	1 liasse
539	1893-1900.	1 liasse
540	1901-1910.	1 liasse
541	1911-1922.	1 liasse
542	1936-1940.	1 liasse
543	543 - 555 CHARLEROI, 5E ET 6E DIVISIONS, GILLY. 1838-1971. 1838-1858.	1 liasse
544	1859-1868.	1 liasse
545	1869-1876.	1 liasse
546	1877-1880.	1 liasse
547	1881-1886.	1 liasse
548	1887-1893.	1 liasse

---

549	1894-1899.	1 liasse
550	1900-1907.	1 liasse
551	1908-1912.	1 liasse
552	1913-1920.	1 liasse
553	1921-1923.	1 liasse
554	1932-1946.	1 liasse
555	1970-1971.	1 liasse
556	556 - 566 CHARLEROI, 7E ET 8E DIVISIONS, MONTIGNIES-SUR-SAMBRE. 1837-1942. 1837-1855.	1 liasse
557	1856-1866.	1 liasse
558	1867-1874.	1 liasse
559	1875-1883.	1 liasse
560	1884-1892.	1 liasse
561	1893-1899.	1 liasse
562	1900-1904.	1 liasse
563	1905-1909.	1 liasse

---

564	1910-1913.	1 liasse
565	1914-1921.	1 liasse
566	1936-1942.	1 liasse
567	567 - 573 CHARLEROI, 9E DIVISION, COUILLET. 1835-1940. 1835-1862.	1 liasse
568	1863-1878.	1 liasse
569	1879-1897.	1 liasse
570	1898-1906.	1 liasse
571	1907-1912.	1 liasse
572	1913-1919.	1 liasse
573	1936-1940.	1 liasse
574	574 - 578 CHARLEROI, 10E, 11E ET 12E DIVISIONS, MARCINELLE. 1834-1940. 1834-1853.	1 liasse
575	1854-1865.	1 liasse
576	1866-1875.	1 liasse
577	1916-1920.	1 liasse
578	1921-1923 ; 1936-1940.	

---

		1 liasse
<b>579</b>	579 - 586 CHARLEROI 13 ET 14ES DIVISIONS, MONT-SUR-MARCHIENNE. 1837-1947. 1837-1851.	1 liasse
<b>580</b>	1852-1874.	1 liasse
<b>581</b>	1875-1885.	1 liasse
<b>582</b>	1886-1896.	1 liasse
<b>583</b>	1897-1905.	1 liasse
<b>584</b>	1906-1911.	1 liasse
<b>585</b>	1912-1922.	1 liasse
<b>586</b>	1937-1940 ; 1947.	1 liasse
<b>587</b>	587 - 590 CHARLEROI 15 ET 16ES DIVISIONS, MARCHIENNE-AU-PONT. 1878-1916. 1878-1885 ; 1894-1895.	1 liasse
<b>588</b>	1898-1902.	1 liasse
<b>589</b>	1903-1905.	1 liasse
<b>590</b>	1906-1916.	1 liasse
<b>591</b>	Charleroi 17e division, Monceau-sur-Sambre. 1895, 1916.	1 chemise

---

592	592 - 593 CHARLEROI 18E DIVISION, GOUTROUX. 1897-1944. 1897-1919.	1 liasse
593	1931-1944.	1 liasse
594	594 - 599 CHARLEROI, 19E DIVISION, ROUX. 1833-1945. 1833-1865.	1 liasse
595	1866-1880.	1 liasse
596	1881-1895.	1 liasse
597	1896-1904.	1 liasse
598	1906-1920.	1 liasse
599	1934-1941 ; 1945.	1 liasse
600	600 - 618 CHARLEROI 20, 21 ET 22ES DIVISIONS, JUMET. 1837- 1942. 1837-1846.	1 liasse
601	1847-1858.	1 liasse
602	1859-1871.	1 liasse
603	1872-1876.	1 liasse
604	1877-1881.	1 liasse
605	1882-1886.	1 liasse

---

606	1887-1890.	1 liasse
607	1891-1895.	1 liasse
608	1896-1899.	1 liasse
609	1900-1904.	1 liasse
610	1905-1908.	1 liasse
611	1909-1911.	1 liasse
612	1912-1915.	1 liasse
613	1916-1919.	1 liasse
614	1920, 1re partie.	1 liasse
615	1920, 2e partie.	1 liasse
616	1921-1922.	1 liasse
617	1934-1938.	1 liasse
618	1938-1942.	1 liasse
619	619 - 625 CHARLEROI 23E DIVISION, GOSSELIES. 1838-1944. 1838-1860.	1 liasse
620	1861-1871.	1 liasse

621	1872-1881.	1 liasse
622	1882-1891.	1 liasse
623	1892-1902.	1 liasse
624	1903-1915.	1 liasse
625	1916-1944.	1 liasse
626	626 - 627 CHARLEROI 24E DIVISION, RANSART. 1934-1943. 1934-1937.	1 liasse
627	1938-1943.	1 liasse



## VI. SÉRIES 225 À 233 B

- 628** 628 - 631 *ÉTAT DES PARCELLES À EXPERTISER (225). 1867-1913.*  
Charleroi, 4e division, Lodelinsart. 1868-1877. 1 chemise
- 629** 629 - 630 CHARLEROI 7E ET 8E DIVISIONS, MONTIGNIES-SUR-SAMBRE. 1878-1913.  
1878-1897. 1 liasse
- 630** 1902-1913. 1 liasse
- 631** Charleroi, 17e division, Monceau-sur-Sambre. 1867-1877. 1 chemise
- 1144** Charleroi 23e division, Gosselies. 1867-1876. 1 chemise
- 1145** Registre indiquant les divisions de classement des parcelles (227).  
1838-1914. 1 cahier
- 632** État de classement des propriétés non bâties de Monceau-sur-Sambre (227 A). 1826. 1 volume
- 1146** 1146 - 1150 *PROCÈS-VERBAUX DES EXPERTISES CADASTRALES (228 A). 1897-1932.*  
Charleroi, 13 et 14e divisions, Mont-sur-Marchienne. 1932. 1 cahier
- 1147** Charleroi, 15 et 16e divisions, Marchienne-au-Pont. 1900. 1 cahier
- 1148** 1148 - 1150 CHARLEROI, 24E DIVISION, RANSART. 1897-1932.  
1897. 1 cahier
- 1149** 1900. 1 cahier
- 1150** 1932.

---

		1 cahier
1151	Bulletins de notification des résultats de l'expertise à Roux (228 B/229 A). 1955.	1 chemise
1152	1152 - 1161 RELEVÉ DES PROPRIÉTÉS BÂTIES (233). 1930-1932. Charleroi, 3e division, Dampremy, section A. 1930.	1 volume
1153	1153 - 1154 CHARLEROI, 10E DIVISION, MARCINELLE, 1RE DIVISION. Section A. 1930.	1 volume
1154	Section B. 1930.	1 volume
1155	Charleroi 11e division, Marcinelle, 2e division, Marcinelle-Sud, sections C et D. 1930.	1 volume
1156	1156 - 1157 CHARLEROI 13E ET 14E DIVISIONS, MONT-SUR-MARCHIENNE. Section A. 1930.	1 volume
1157	Sections B et C. 1930.	1 volume
1158	1158 - 1160 CHARLEROI 15E ET 16E DIVISIONS, MARCHIENNE-AU-PONT. 1930-1932. Section A, Providence. 1930.	1 volume
1159	Section B, Centre. 1930.	1 volume
1160	Centre, sections A et B. 1930-1932.	1 volume
1161	Charleroi 17e division, Monceau-sur-Sambre, sections A et B. 1930.	1 volume

---

	<i>1162 - 1181 TABLEAU DES TYPES CHOISIS POUR L'ÉVALUATION CADASTRALE DES PROPRIÉTÉS BÂTIES (233 A). 1896-1961.</i>	
1162	Charleroi, 3e division, Dampremy. 1931.	1 cahier
1163	Charleroi, 10 à 12e divisions, Marcinelle. 1930-1931.	1 cahier
1164	Charleroi, 13e et 14e divisions, Mont-sur-Marchienne. 1930-1931.	1 cahier
	<i>1165 - 1167 CHARLEROI, 15E ET 16E DIVISIONS, MARCHIENNE-AU- PONT. 1896, 1930-1931.</i>	
1165	Sections A-B. 1896.	1 cahier
1166	Sections A-B. 1930-1931	1 cahier
1167	Section A, Providence. 1930-1931.	1 cahier
	<i>1168 - 1169 CHARLEROI, 17E DIVISION, MONCEAU-SUR-SAMBRE. 1896-1931.</i>	
1168	1896-1913.	1 cahier
1169	1930-1931.	1 cahier
1170	Charleroi, 19e division, Roux. 1955-1961.	1 cahier
1171	Charleroi, 20e à 22e divisions, Jumet-Ouest. 1930-1931.	1 cahier
1172	Charleroi, 20e à 22e divisions, Jumet-Est. 1930-1931.	1 cahier
1173	Charleroi, 20e division, Jumet, 1re division. 1955-1970.	1 cahier
1174	Charleroi, 21e division, Jumet, 2e division. 1955-1956.	1 cahier

---

1175	1175 - 1177 CHARLEROI, 23E DIVISION, GOSSELIES. 1896-1968. 1896.	1 cahier
1176	1896-1903.	1 cahier
1177	1955-1968.	1 cahier
1178	1178 - 1181 CHARLEROI, 24E DIVISION, RANSART. 1896-1961. 1896.	1 cahier
1179	1917-1919.	1 cahier
1180	1931.	1 cahier
1181	1956-1961.	1 cahier
1182	<i>1182 - 1193 TABLEAU DES TYPES CHOISIS POUR L'ÉVALUATION CADASTRALE DES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES (233 A BIS). 1917- 1956.</i> Charleroi 5e division, Gilly, 1re division. 1955-1956.	1 cahier
1183	Charleroi, 6e division, Gilly, 2e division. 1955.	1 cahier
1184	Charleroi, 7e division, Montignies-sur-Sambre, 1re division. 1956.	1 cahier
1185	Charleroi, 8e division, Montignies-sur-Sambre, 2e division. 1956.	1 cahier
1186	Charleroi, 9e division, Couillet. 1956.	1 cahier
1187	Charleroi, 19e division, Roux. 1956.	1 cahier
1188	Charleroi 20e à 22e divisions, Jumet I. 1956.	

---

		1 cahier
1189	Charleroi 20e à 22e divisions, Jumet II. 1956.	1 cahier
1190	1190 - 1191 CHARLEROI, 23E DIVISION, GOSSELIES. 1917, 1956. 1917.	1 cahier
1191	1956.	1 cahier
1192	1192 - 1193 CHARLEROI, 24E DIVISION, RANSART. 1917, 1956. 1917.	1 cahier
1193	1956.	1 cahier
1194	<i>1194 - 1203 TABLEAU DES TYPES CHOISIS POUR LA DÉTERMINATION DU TAUX MOYEN DU RENDEMENT LOCATIF (233 B). 1930-1931.</i> Charleroi, 3e division, Dampremy. 1930.	1 cahier
1195	Charleroi, 10 à 12es divisions, Marcinelle. 1930.	1 cahier
1196	Charleroi, 13 et 14 es divisions, Mont-sur-Marchienne. 1931.	1 cahier
1197	1197 - 1198 CHARLEROI 15 ET 16 ES DIVISIONS, MARCHIENNE-AU- PONT. 1930-1931. Section A, Providence.	1 cahier
1198	Section A et B, Centre.	1 cahier
1199	Charleroi, 17e division, Monceau-sur-Sambre. 1931.	1 cahier
1200	Charleroi, 20 à 22es divisions, Jumet-Ouest. 1930-1931.	1 cahier

---

1201	Charleroi, 20 à 22es divisions, Jumet-Est. 1930-1931.	1 cahier
1202	Charleroi, 23e division, Gosselies. 1919-1921.	1 cahier
1203	Charleroi, 24e division, Ransart. 1911-1931.	1 cahier
<i>633 - 637 PROCÈS-VERBAL DES EXPERTISES CADASTRALES DES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES (233 BIS). 1933-1936.</i>		
633	Charleroi, 20-22es divisions, Jumet-Est, sections B et C. 1934-1935.	1 recueil
634	Charleroi, 20-22es divisions, Jumet-Ouest, sections A et D. 1934-1936.	1 recueil
635	Charleroi, 20-22es divisions, Jumet-Ouest, section E. 1934-1936.	1 recueil
636	Charleroi, 23e division, Gosselies. 1933-1936.	1 recueil
637	Charleroi, 24e division, Ransart, sections A et B. 1933-1936.	1 recueil
<i>638 - 639 PROCÈS-VERBAL DES EXPERTISES CADASTRALES DES PARCELLES TYPES DES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES ET DES PARCELLES DE SECOURS (233 BIS SPÉCIAL). 1934-1936.</i>		
638	Gosselies. 1934-1936.	1 cahier
639	Ransart. 1934-1935.	1 cahier

## VII. LISTES DES BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET EXCEPTIONNELS

*1204 - 1207 LISTE DES BÂTIMENTS INDUSTRIELS (233 D). 1954-1959.*

- |  |  |            |
|--|--|------------|
| 1204   | Charleroi, 20-22es divisions, Jumet I. 1955-1959.                    | 1 cahier   |
| 1205   | Charleroi, 20-22es divisions, Jumet II. 1955-1959.                   | 1 cahier   |
| 1206   | Charleroi, 23e division, Gosselies. 1957.                            | 1 cahier   |
| 1207   | Charleroi, 24e division, Ransart. 1954-1958.                         | 1 cahier   |
| <br><i>1208 - 1211 LISTE DES BÂTIMENTS EXCEPTIONNELS (233 D). 1953-1961.</i> |  |            |
| 1208   | Charleroi, 20-22es divisions, Jumet I. 1954-1961.                    | 1 cahier   |
| 1209   | Charleroi, 20-22es divisions, Jumet II. 1955-1960.                   | 1 cahier   |
| 1210   | Charleroi, 23e division, Gosselies. 1953-1957.                       | 1 cahier   |
| 1211   | Charleroi, 24e division, Ransart. 1955-1960.                         | 1 cahier   |
| <br><i>1212 - 1214 LISTE DES BÂTIMENTS SPÉCIAUX (233 D). 1955-1957.</i>      |  |            |
| 1212   | Charleroi, 20-22es divisions, Jumet I. 1955-1957.                    | 1 cahier   |
| 1213   | Charleroi, 20-22es divisions, Jumet II. 1955-1957.                   | 1 cahier   |
| 1214   | Charleroi, 24e division, Ransart. 1956-1957.                         | 1 cahier   |
| 1215   | Liste des châteaux du ressort de la conservation de Mons. 1958-1959. | 1 chemise. |

VIII. DOSSIERS DES BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET EXCEPTIONNELS  
(233D)

- 640 Charleroi, 1ère division. 1948-2010. 1 liasse
- 641 Charleroi, 2e division. 1924-2003. 1 chemise
- 642 *642 - 646 CHARLEROI, 3E DIVISION, DAMPREMY. 1923-2004.*  
Section A, n° 138-679, section B, n° 5-15. 1923-1996. 1 liasse
- 643 Section B, n° 188-249. 1957-2004. 1 liasse
- 644 S.A. Forges de Thy-Marcinelle et Monceau. 1944-1994. 1 liasse
- 645 S.A. Fabrique de Fer de Charleroi. 1958-1972. 1 chemise
- 646 Hauts-fourneaux de la S.A. des Forges de la Providence. 1960-1973. 1 liasse
- 647 *647 - 649 CHARLEROI, 4E DIVISION, LODELINSART. 1942-2008.*  
Section A, n° 138-679 ; section B, n° 204-210. 1942-2005. 1 liasse
- 648 Section B, n° 332-449. 1956-2008. 1 liasse
- 649 Section C, n° 36 B - 254 H. 1955-1997. 1 liasse
- 650 Charleroi, 5e division, Gilly, 1ère division. 1944-2005. 1 liasse
- 651 Charleroi, 6e division, Gilly, 2e division. 1960-2010. 1 liasse
- 652 *652 - 653 CHARLEROI, 7E DIVISION, MONTIGNIES-SUR-SAMBRE,  
1RE DIVISION. 1928-1996.*  
1928-1996.



---

		1 liasse
653	S.A. Métallurgique Hainaut-Sambre établie à Couillet. 1928-1988.	1 liasse
654	Charleroi, 8e division, Montignies-sur-Sambre, 2e division. 1975-2007.	1 chemise
655	Charleroi, 9e division, Couillet. 1937-2000.	1 liasse
	<i>656 - 675 CHARLEROI, 10E DIVISION, MARCINELLE, 1RE DIVISION. 1935-2000.</i>	
656	Section A, n° 8-184. 1935-1990.	1 liasse
657	Section A, n° 303-649. 1947-2000.	1 liasse
658	Section A, n° 503-598. 1935-2000.	1 liasse
659	Section A, n° 66-280. 1951-1998.	1 liasse
	<i>660 - 663 S.A. FORGES DE THY-LE-CHÂTEAU, MARCINELLE ET MONCEAU. 1943-1993.</i>	
660	1943-1993.	1 liasse
661	1962-1978.	1 liasse
662	Ateliers, 1956-1960.	1 liasse
663	Laminoirs et aciéries, 1943-1989.	1 chemise
	<i>664 - 665 S.A. CÂBLERIES DE CHARLEROI. 1965-1989.</i>	
664	1965-1985.	1 liasse
665	1970-1989.	

---

		1 liasse
666	S.A. ACEC-Union Minière, bureaux et laboratoire. 1957-2002.	1 liasse
667	S.A. Charbonnages de Monceau-Fontaine à Monceau-sur-Sambre. 1957-1966.	1 chemise
668	S.A. Verson - Europa. 1969-1974.	1 liasse
669	Supermarché Conforama/Ogal. 1946-1970.	1 liasse
670	S.A. Fonderie Cognoul. 1957-1983.	1 chemise
671	S.A. Imprimerie Dupuis. 1957-1992.	1 liasse
672	S.A. Ateliers de Construction Electrique de Charleroi (ACEC). 1951-1988.	1 liasse
673	Société Brisack Frères. 1951-1972.	1 chemise
674	S.A. Union des Aciéries de Charleroi. 1934-1975.	1 liasse
675	S.A. Fabrique de Fer de Charleroi. 1938-1965.	1 chemise
	<i>676 - 677 CHARLEROI, 11E DIVISION, MARCINELLE, 2E DIVISION. 1949-2002.</i>	
676	Section C, n° 12-302. 1949-1990.	1 liasse
677	Section C, n° 305-756 ; section D, n° 73-98. 1958-2002.	1 liasse
678	Charleroi, 12e division, Marcinelle, 3e division. 1949-2000.	1 liasse

---

679	<i>679 - 682 CHARLEROI, 13E DIVISION, MONT-SUR-MARCHIENNE, 1ÈRE DIVISION. 1953-2002.</i> Section A, n° 430. 1959-1995.	1 chemise
680	Section A, n° 30-73. 1953-2002.	1 liasse
681	S.A. Les Ateliers Métallurgiques de la Sambre/ S.A. Belfer. 1937-1994.	1 liasse
682	S.A. ACEC. 1962-1986.	1 liasse
683	<i>683 - 684 CHARLEROI, 14E DIVISION, MONT-SUR-MARCHIENNE, 2E DIVISION. 1940-2001.</i> Section A, n° 130-234. 1940-2001.	1 liasse
684	Section A, n° 234-606. 1946-1995.	1 liasse
685	<i>685 - 694 CHARLEROI, 15E DIVISION, MARCHIENNE-AU-PONT, 1ÈRE DIVISION. 1935-1991.</i> Section A, n° 262-399. 1938-1991.	1 liasse
686	Section B, n° 134-461. 1957-1987.	1 liasse
687	Section B, n° 461-568. 1953-1984.	1 liasse
688	S.A. des laminoirs, hauts-fourneaux, forges, fonderies et usines de la Providence. 1935-1989.	1 chemise
689	S.A. Fabrique de Fer de Charleroi. 1935-1988.	1 liasse
690	690 - 692 S.A. ACEC. 1953-2000. 1953-1992.	1 liasse

---

691	1959-1992.	1 liasse
692	1968-2000.	1 liasse
693	S.A. Aciéries et Minières de la Sambre. 1947-1984.	1 liasse
694	S.A. Usines et Aciéries Allard. 1936-1983.	1 chemise
<i>695 - 697 CHARLEROI, 16E DIVISION, MARCHIENNE-AU-PONT, 2E DIVISION. 1924-1997.</i>		
695	1959-1997.	1 liasse
<i>696 - 697 S.A. FORGES ET USINES DE LA PROVIDENCE/S.A. COCKERILL-SAMBRE. 1924-1997.</i>		
696	1924-1997.	1 liasse
697	1960-1996.	1 liasse
<i>698 - 703 CHARLEROI, 17E DIVISION, MONCEAU-SUR-SAMBRE. 1926-2006.</i>		
698	1926-2006.	1 liasse
699	1942-1997.	1 liasse
700	S.A. des Charbonnages de Monceau-Fontaine. 1942-1985.	1 liasse
701	S.A. Aciéries et Minières de la Sambre. 1935-2006.	1 liasse
702	S.A. Laminoirs du Ruau. 1934-1980.	1 liasse
703	S.A. Ateliers Hanrez. 1935-1985.	1 liasse

- 
- 704 Charleroi, 18e division, Goutroux. 1943-2011. 1 chemise
- 705 *705 - 706 CHARLEROI, 19E DIVISION, ROUX. 1929-1995.*  
Section A, n° 6-620 ; section B, n° 37-866 ; section C, n° 1-49.  
1929-1995. 1 liasse
- 706 Section C, n° 281-466. 1935-1992. 1 liasse
- 707 Charleroi, 20e division, Jumet, 3e division. 1935-1996. 1 liasse
- 708 *708 - 710 CHARLEROI, 21E DIVISION, JUMET, 2E DIVISION. 1932-2006.*  
Section A, n° 29-772. 1932-2003. 1 liasse
- 709 Section A, n° 824 - section F, n° 833. 1933-2006. 1 liasse
- 710 Section D, n° 4-737. 1939-1991. 1 liasse
- 711 *711 - 712 CHARLEROI, 22E DIVISION, JUMET, 1ÈRE DIVISION. 1936-2007.*  
Section B, n° 7-441. 1936-2007. 1 liasse
- 712 Section B, n° 458-1184. 1936-2002. 1 liasse
- 713 Verreries des Hamendes / S.A. Glaverbel. 1952-1986. 1 liasse
- 714 S.A. des Flaconneries et cristalleries de Jumet. 1951-1964. 1 liasse
- 715 *715 - 722 CHARLEROI, 23E DIVISION, GOSSELIES. 1928-2007.*  
Section A, n° 42-363. 1933-2004. 1 liasse

---

719	Section A, n° 395 - section B, n° 368. 1951-1995.	1 liasse
716	Section B, n° 370-393. 1928-2007.	1 liasse
717	Section C, n° 5-207. 1943-2006.	1 liasse
718	Section D n° 36 - E n° 870. 1943-2005.	1 liasse
720	S.A. Usines Dauchot, briqueterie. 1926-1972.	1 liasse
721	S.A. Miroiteries de Charleroi. 1959-1984.	1 liasse
722	Usines Demanet, chaînerie et magasin à fer. 1942-1982.	1 liasse
723	<i>723 - 724 CHARLEROI, 24E DIVISION, RANSART. 1933-1996.</i> Section A, n° 24-987. 1947-1996.	1 liasse
724	Section A, n° 987-1015. 1933-1993.	1 liasse

## IX. CARNETS D'EXPERTISE

725 - 1130 CARNETS D'EXPERTISES (233 E). 1930.

725 - 755 CHARLEROI, 20E DIVISION, JUMET, 1RE DIVISION :  
SECTION A.

725	Rue de Gosselies, rue de Courcelles.	1 cahier
726	Rue de Gosselies.	1 cahier
727	Rue de la Chapelle, rue de Namur, rue de Gosselies.	1 cahier
728	Chaussée de Bruxelles, n° 197-273.	1 cahier
729	Chaussée de Bruxelles, n° 275-351.	1 cahier
730	Chaussée de Bruxelles, n° 353-419.	1 cahier
731	Chaussée de Bruxelles, n° 421-447, rue Bastin.	1 cahier
732	Place du Chef-lieu ; rue Sans-Souci.	1 cahier
733	Rue Jacquemain, n° 1-79.	1 cahier
734	Rue Jacquemain, n° 2-86.	1 cahier
735	Rue Jacquemain, rue Vigneron, rue Lardinois.	1 cahier
736	Rue Wattelar, rue Frison.	1 cahier
737	Rue Wattelar, rue Wauters.	1 cahier
738	Rue Wauters, n° 2-54.	1 cahier

---

739	Rue de l'Alliance, place du Try.	1 cahier
740	Rue du Centre, rue Breydel.	1 cahier
741	Rue Saint-Ghislain, rue du Préfet.	1 cahier
742	Rue Saint-Ghislain.	1 cahier
743	Rue Saint-Ghislain, n° 2-90.	1 cahier
744	Rue Fagnart, rue Borfilet.	1 cahier
745	Rue Frison.	1 cahier
746	Rue Lion, rue Frison, n° 2-54.	1 cahier
747	Rue Callewaert, n° 2-48, 1-53.	1 cahier
748	Rue Callewaert, rue Borfilet, rue M. Falleur.	1 cahier
749	Rue J. Lion.	1 cahier
750	Rue Biernaux, rue Fagnart.	1 cahier
751	Rue Biernaux, n° 2-88.	1 cahier
752	Rue Biernaux, n° 90-110, 1-69.	1 cahier
753	Rue de la Station, n° 1-63.	1 cahier
754	Rue de la Station, n° 2-48, 65-77, place du Try, n° 1-19.	1 cahier



---

755	Rue Bivort, rue Vigneron.	1 cahier
756	756 - 796 CHARLEROI, 21E DIVISION, JUMET, 2E DIVISION : SECTION B. Place de l'Altrée, rue du Devoir, rue du Bosquet.	1 cahier
757	Rue de l'Aurore, rue de l'Assart, rue Colnet.	1 cahier
758	Rue Berteau.	1 cahier
759	Rue Berteau, rue Delfosse.	1 cahier
760	Rue du Bois, rue Trianoy.	1 cahier
761	Chaussée de Bruxelles, n° 164-252.	1 cahier
762	Chaussée de Bruxelles, n° 254-292.	1 cahier
763	Chaussée de Bruxelles, n° 294-384.	1 cahier
764	Chaussée de Bruxelles, n° 386-466.	1 cahier
765	Rue de la Clef, rue des Carrières.	1 cahier
766	Rue de Condé, n° 1-15, 2-54.	1 cahier
767	Rue Coppée, n° 85-113.	1 cahier
768	Rue Coppée, n° 1-83.	1 cahier
769	Rue Coppée, n° 52-58 ; rue du Devoir, n° 1-17.	1 cahier

---

770	Rue Deulin, n° 2-72.	1 cahier
771	Rue Deulin, n° 1-81.	1 cahier
772	Rue de l'Étang, n° 1-43, 2-32.	1 cahier
773	Rue de l'Étang, rue des Carrières.	1 cahier
774	Sentier des Boîteux, rue de l'Étang, n° 58-68.	1 cahier
775	Rue de l'Etoile.	1 cahier
776	Chaussée de Gilly.	1 cahier
777	Chaussée de Gilly, n° 217-263 ; rue de la Révolution, n° 1-45.	1 cahier
778	Chaussée de Gilly, n° 133-215.	1 cahier
779	Chaussée de Gilly, n° 55-121.	1 cahier
780	Chaussée de Gilly, n° 1-53 ; rue du Pont-Neuf.	1 cahier
781	Rue des Hamendes ; rue de Fleurus.	1 cahier
782	Rue des Hamendes ; rue Colnet.	1 cahier
783	Rue des Hamendes ; rue de l'Union.	1 cahier
784	Rue de la Jonction.	1 cahier
785	Rue Lambert.	1 cahier
786	Rue Lambert, rue de l'Union, rue de la Providence, rue Bois-Noël.	

---

		1 cahier
787	Rue de la Liberté, rue de la Fraternité.	1 cahier
788	Rue de la Limite, rue du Philosophe, rue du Diarbois.	1 cahier
789	Rue de la Révolution, n° 2-86.	1 cahier
790	Rue de la Révolution, n° 39-109.	1 cahier
791	Rue Rogier, n° 11-35, 64-92.	1 cahier
792	Rue de la Tapée, impasse de l'Altrée, sentier du Damier, rue de la Prévoyance.	1 cahier
793	Place de Tongres.	1 cahier
794	Rampe, rue du Taciturne.	1 cahier
795	Rue des Verreries.	1 cahier
796	Rue du Carosse, Grange.	1 cahier
	797 - 823 CHARLEROI, 22E DIVISION, JUMET, 3E DIVISION : SECTION C.	
797	Rue du Blason, n° 1-25	1 cahier
798	Rue du Blason, n° 27-97.	1 cahier
799	Chaussée de Bruxelles, n° 106-178.	1 cahier
800	Chaussée de Bruxelles, n° 2-88.	1 cahier

---

801	Rue du Cerisier, rue Fourneau, rue Pierre Hans.	1 cahier
802	Rue du Cercle, rue du Chien, rue de la Concorde.	1 cahier
803	Rue du Chien, rue de la Révision.	1 cahier
804	Rue Daubresse.	1 cahier
805	Rue Daubresse, rue Rémoncheval.	1 cahier
806	Rue Hector Denis, rue de l'Amitié, rue de la Révision.	1 cahier
807	Rue P.-J. Dewerpe.	1 cahier
808	Rue P.-J. Dewerpe, n° 87-109.	1 cahier
809	Rue P.-J. Dewerpe, n° 54-90 ; rue des Patriotes, n° 1-18.	1 cahier
810	Rue de l'Egalité, rue d'Egmont.	1 cahier
811	Rue d'Egmont, rue de la Source.	1 cahier
812	Chaussée de Gilly, n° 1-45.	1 cahier
813	Chaussée de Gilly, n° 82-170.	1 cahier
814	Rue Pierre Hans, n° 1-73.	1 cahier
815	Rue de Hornes, rue de l'Egalité.	1 cahier
816	Rue de Lodelinsart, n° 1-83.	1 cahier
817	Rue de Lodelinsart, n° 22-104.	

---

		1 cahier
818	Rue de Lodelinsart, n° 85-139.	1 cahier
819	Rue des Montagnards.	1 cahier
820	Rue du Progrès, Chaussée de Gilly, n° 170-212.	1 cahier
821	Rue de la République.	1 cahier
822	Place Matteoti, rue Rogier, rue du Blason.	1 cahier
823	Rue de la Triperie, rue Rogier.	1 cahier
824	824 - 886 CHARLEROI, 22E DIVISION, JUMET, 3E DIVISION : SECTION D. Rue Puissant, n° 250-330.	1 cahier
825	Rue Puissant, n° 160-248.	1 cahier
826	Rue Puissant, n° 86-160.	1 cahier
827	Rue de Dampremy, n° 79-159.	1 cahier
828	Rue de Dampremy, n° 1-77 ; rue du Coucou.	1 cahier
829	Rue Loos, n° 1-85.	1 cahier
830	Rue Puissant, n° 2-84.	1 cahier
831	Rue Ledoux, n° 60-128.	1 cahier
832	Rue Ledoux, n° 2-58.	

---

		1 cahier
833	Rue Frère-Orban, n° 84-116 ; rue Ledoux, n° 130-143.	1 cahier
834	Rue du Coucou, n° 28-42 ; rue Victor Lucq, n° 1-63.	1 cahier
835	Rue de l'Ermitage, n° 1-31, 2-60.	1 cahier
836	Rue Kinet, n° 2-18 ; rue du Midi, n° 1-24 ; rue du Mayeur, n° 2-12.	1 cahier
837	Rue Loos, n° 87-117.	1 cahier
838	Rue Ledoux, n° 1-49 ; impasse Duperroy, n° 1-7.	1 cahier
839	Rue de Dampremy, n° 161-185 ; rue Vandam, n° 21-35.	1 cahier
840	Rue du Coucou, n° 1-61.	1 cahier
841	Rue Bara, n° 50-58 ; rue du Baÿ, n° 1-13.	1 cahier
842	Rue Destrée, n° 80-130.	1 cahier
843	Rue Destrée, n° 1-93.	1 cahier
844	Rue Huart, rue des Aulniats, rue Vandam.	1 cahier
845	Rue Destrée, rue de l'Avenir.	1 cahier
846	Rue Frère-Orban.	1 cahier
847	Rue de La Bienfaisance.	1 cahier
848	Rue du Bluet, rue du Souverain.	1 cahier

---

849	Rue du Souverain, rue du Prince.	1 cahier
850	Rue Bara.	1 cahier
851	Chaussée de Bruxelles, n° 1-91.	1 cahier
852	Chaussée de Bruxelles, n° 93-137.	1 cahier
853	Rue du Conseil, n° 1-23.	1 cahier
854	Rue Lambillotte, rue des Aulniats.	1 cahier
855	Rue Lambillotte, n° 80-100 ; rue de la Marine.	1 cahier
856	Rue Lambillotte, n° 85-93, 2-78.	1 cahier
857	Rue Lambillotte, n° 1-83.	1 cahier
858	Rue Puissant, n° 249-279.	1 cahier
859	Rue Puissant, n° 165-247.	1 cahier
860	Rue Puissant, n° 91-163.	1 cahier
861	Rue Puissant, n° 1-89.	1 cahier
862	Rue Surlet, n° 1-55.	1 cahier
863	Rue Vandervelden, n° 1-33, 2-56.	1 cahier
864	Rue Destrée, n° 95-171.	1 cahier

---

865	Rue Destrée, n° 2-78.	1 cahier
866	Rue de Marchienne, n° 1-47.	1 cahier
867	Rue des Communiers, n° 1-79.	1 cahier
868	Rue des Communiers, n° 2-70.	1 cahier
869	Rue Jenneval, n° 1-25.	1 cahier
870	Rue de la Station, n° 81-165.	1 cahier
871	Rue Frère-Orban, n° 126-176.	1 cahier
872	Rue Gendebien, n° 2-38 ; rue Kinet, n° 1-19.	1 cahier
873	Rue Wauters, n° 31-81.	1 cahier
874	Rue Wauters, n° 83-107 ; rue Dewiest, n° 87-129.	1 cahier
875	Rue Dewiest, n° 1-85.	1 cahier
876	Rue Frère-Orban, n° 1-85.	1 cahier
877	Rue Frère-Orban, n° 89-145 ; rue de la Tulipe, n° 1-10.	1 cahier
878	Rue Loos, n° 54-64 ; rue Vandenstein, n° 2-70.	1 cahier
879	Rue de la Station, n° 167-179, n° 50-126.	1 cahier
880	Rue Vandenstein, n° 72-76, 1-55.	1 cahier
881	Rue de la Station, n° 128-142 ; rue Traversière, n° 1-15 ; rue des	



---

	Gueux, n° 1-9.	1 cahier
882	Rue Strimelle, n° 2-88.	1 cahier
883	Rue Strimelle, n° 1-81.	1 cahier
884	Rue Surllet, rue Agneessens, rue Bréderode.	1 cahier
885	Rue de la Bienfaisance, n° 1-17.	1 cahier
886	Chaussée de Bruxelles, n° 105-195.	1 cahier
887	887 - 925 CHARLEROI, 22E DIVISION, JUMET, 3E DIVISION : SECTION E. Rue du Sarty.	1 cahier
888	Rue du Peuple.	1 cahier
889	Rue Bennert.	1 cahier
890	Rue de la Violette, rue des Coteaux.	1 cahier
891	Rue du Peuple, n° 89-137.	1 cahier
892	Rue de Monceau.	1 cahier
893	Rue Pont Bergerand, n° 1-69.	1 cahier
894	Rue Pont Bergerand, n° 2-80.	1 cahier
895	Rue Grégoire, n° 2-44.	1 cahier

---

896	Rue de Bayemont, n° 2-48.	1 cahier
897	Rue de Bayemont, n° 85-149.	1 cahier
898	Rue Pont Bergerand, n° 82-92 ; rue de la Machine, n° 1-14 ; rue Volders.	1 cahier
899	Rue de la Pensée, rue du Coude, rue de la Rose.	1 cahier
900	Rue des Aiselies, n° 83-163.	1 cahier
901	Rue des Aiselies, n° 1-79.	1 cahier
902	Rue Van de Weyer, n° 1-49.	1 cahier
903	Rue P.J. Wéry, n° 2-64.	1 cahier
904	Rue P.J. Wéry, n° 1-39.	1 cahier
905	Rue de l'Agasse, n° 1-51.	1 cahier
906	Rue du Peuple, n° 1-87.	1 cahier
907	Rue Coremans, rue des Goutteaux, place de la Quairelle.	1 cahier
908	Rue de Bayemont.	1 cahier
909	Rue de Dampremy, n° 82-102, rue Noire mécanique, rue de l'Ascension.	1 cahier
910	Rue Theys, rue de l'Agasse.	1 cahier
911	Rue des Goutteaux, n° 21-60.	1 cahier

---

912	Rue Van de Weyer, n° 2-38, place Ferrer, n° 9-26.	1 cahier
913	Rue Courte.	1 cahier
914	Rue Sohier, n° 1-79.	1 cahier
915	Rue César de Paepe, n° 66-120.	1 cahier
916	Rue César de Paepe, n° 89-107.	1 cahier
917	Rue de Dampremy, n° 2-24, 28-80.	1 cahier
918	Rue de Marchienne, n° 2-90.	1 cahier
919	Rue F. Dewiest, n° 2-88.	1 cahier
920	Rue Puissant, n° 281-337.	1 cahier
921	Rue Dewiest, n° 90-132, rue de la Coupe.	1 cahier
922	Rue Van Artevelde.	1 cahier
923	Rue des Collines, rue du Ravin.	1 cahier
924	Rue César de Paepe, n° 1-87.	1 cahier
925	Rue de Marchienne, place Ferrer.	1 cahier
926	926 - 960 CHARLEROI, 22E DIVISION, JUMET, 3E DIVISION : SECTION F. Rue du Tilleul, rue du Spinoy.	1 cahier

---

927	Rue des Fauvettes, rue Harpigny, rue des Citoyens, rues Dessous le bois.	1 cahier
928	Rue Sohier, n° 2-74.	1 cahier
929	Rue de l'industrie, rue Tricot.	1 cahier
930	Rue de Courcelles, rue Draily, rue du Vigneron, rue de l'Abbaye.	1 cahier
931	Rue du Masy, rue des Ecoles, rue des Hayettes, rue des Promeneurs.	1 cahier
932	Rue de Mons, rue du dépôt.	1 cahier
933	Rue Schmidt, place Francq, rue Houtart, place du Prieuré.	1 cahier
934	Rue Bivort, n° 1-37, 2-64.	1 cahier
935	Rue des Fauvettes, rue Harpigny, rue Mon Plaisir.	1 cahier
936	Rue du dépôt.	1 cahier
937	Rue du Spinoy, rue du dépôt, n° 1-49.	1 cahier
938	Rue de l'Institut, n° 1-71.	1 cahier
939	Rue de l'Institut, n° 2-86.	1 cahier
940	Rue des Pierres, n° 2-74.	1 cahier
941	Rue Wattelar, n° 82-158.	1 cahier
942	Rue Wattelar, n° 125-155, rue Masure, n° 26-30, 1-27.	

---

		1 cahier
943	Rue Wattelar, n° 45-123.	1 cahier
944	Rue des Pierres, rue du Gouverneur, rue de la Clinique.	1 cahier
945	Rue des Aiselies, n,° 2-66.	1 cahier
946	Rue de la Lorraine, n° 1-45.	1 cahier
947	Rue des Protestants, rue des Bruyères.	1 cahier
948	Rue de Roux, rue de la Lorraine.	1 cahier
949	Place du Prieuré, rue du Garde, sentier du Bordia, rue P. Janson.	1 cahier
950	Rue de l'Institut, rue de la Rosière, rue de la Consolation, rue Lamoral.	1 cahier
951	Rue des Protestants, n° 1-43, 2-30.	1 cahier
952	Rue Derbèque, rue Masure.	1 cahier
953	Rue de la Bruhaute.	1 cahier
954	Rue Monplaisir, rue du Canal, rue de l'Abbaye.	1 cahier
955	Rue Fontenelle, rue de la Clinique.	1 cahier
956	Rue Wauters, Place Francq.	1 cahier
957	Rue P. Janson, rue Vilatte, rue du Masy.	1 cahier
958	Rue de la Madeleine, n° 1-81.	

---

		1 cahier
959	Rue de la Madeleine, n° 83-99, 4-60.	1 cahier
960	Rue de la Madeleine, n° 62-80, rue des Pierres, n° 1-57.	1 cahier
961	961 - 962 CHARLEROI, 22E DIVISION, JUMET, 3E DIVISION : DIVERSES SECTIONS. Rue de Bruxelles, rue du Blason, rue de Lodelinsart.	1 cahier
962	Rue de la Station.	1 cahier
963	963 - 965 CHARLEROI, 22E DIVISION, JUMET, TYPES. N° 1.	1 cahier
964	N° 2.	1 cahier
965	N° 3.	1 cahier
966	966 - 1051 CHARLEROI, 23E DIVISION, GOSSELIES. Rue de l'Abreuvoir, de l'Assaut, de l'Avenir.	1 cahier
967	Rue de l'Avenir, rue du Bon Air, rue Bordia, rue de Bruxelles, n° 1-31.	1 cahier
968	Avenue d'Azebois, n° impairs.	1 cahier
969	Avenue d'Azebois, n° pairs.	1 cahier
970	Faubourg de Bruxelles, n° 31 A-117.	1 cahier
971	Faubourg de Bruxelles, n° 119-207.	1 cahier

---

972	Faubourg de Bruxelles, n° 32-102.	1 cahier
973	Faubourg de Bruxelles, n° 104-208.	1 cahier
974	Faubourg de Bruxelles, n° 210-300, place du Calvaire.	1 cahier
975	Rue du Calvaire, rue du Canal, rue des Capucins.	1 cahier
976	Rue des Capucins, faubourg de Charleroi, n° 2-50.	1 cahier
977	Rue du Carrosse.	1 cahier
978	Faubourg de Charleroi, n° 52-78, rue Circulaire, rue du Colombier, rue de la Clouterie.	1 cahier
979	Rue du Chemin de fer.	1 cahier
980	Rue Joseph Stranard.	1 cahier
981	Place des Combattants.	1 cahier
982	Place de la Concorde, rue des Emailleries, Impasse Coudée.	1 cahier
983	Chaussée de Courcelles, n° 1-159, 2-14.	1 cahier
984	Chaussée de Courcelles, n° 16-122, Courtil-Mouton, chemin de la Croix-Dominum.	1 cahier
985	Rue des Écoles, rue Dom Berlière.	1 cahier
986	Rue Dom Berlière, n° 2-30, place Émile Bertaut, impasse de l'Espérance.	1 cahier

---

987	Rue de l'Est.	1 cahier
988	Rue des Fabriques, rue Ferrer, n° 1-63.	1 cahier
989	Rue Ferrer, n° 65-93.	1 cahier
990	Rue Ferrer, rue de la Ferté, rue des Déportés.	1 cahier
991	Rue des Déportés, n° 23-25, chaussée de Fleurus, n° 1-111.	1 cahier
992	Rue des Déportés, n° 2-6, 113-fin, chaussée de Fleurus, n° 2-54.	1 cahier
993	Chaussée de Fleurus, n° 56-108, place Godefroid de Bouillon.	1 cahier
994	Rue du Grand Bon Dieu, Grand-Place, n° 1-13.	1 cahier
995	Grand-Place, n° 14-32, rue Haute, rue des Hirondelles.	1 cahier
996	Rue des Hirondelles, n° 30-32, passage des Innocents, rue Joseph Wauters, n° 1-57.	1 cahier
997	Rue Joseph Wauters, n° 59-109, n° 2-26.	1 cahier
998	Rue de Jumet, n° 1-93.	1 cahier
999	Rue de Jumet, n° 95-117, n° 2-76.	1 cahier
1000	Rue de Jumet, n° 78-90, rue Junius Massau.	1 cahier
1001	Rue Junius Massau, rue Léopold, n° 1-31, 2-50.	1 cahier
1002	Rue Léopold, n° 52-58, rue de la limite.	1 cahier



---

1003	Chemin Machine, rue de la Madeleine, rue des Marlares.	1 cahier
1004	Rue des Marlares, rue Mazy, rue Mienson.	1 cahier
1005	Rue Modeste Cornil, n° 1-55.	1 cahier
1006	Rue Modeste Cornil, n° 46, rue Moncourt, rue du Moulin.	1 cahier
1007	Rue de Namur, n° 1-85.	1 cahier
1008	Rue de Namur, n° 87-97, 2-114.	1 cahier
1009	Rue Émile Vandervelde, n° 26-90.	1 cahier
1010	Chaussée de Nivelles, n° 1-105.	1 cahier
1011	Chaussée de Nivelles, n° 107-203.	1 cahier
1012	Chaussée de Nivelles, n° 205-329.	1 cahier
1013	Chaussée de Nivelles, n° 16-112.	1 cahier
1014	Chaussée de Nivelles, n° 114-248.	1 cahier
1015	Chaussée de Nivelles, n° 250-338, rue de l'Observatoire, n° 1-39.	1 cahier
1016	Rue de l'Observatoire, n° 41-65, rue de la Paix-Perenpont.	1 cahier
1017	Rue Paul Pastur, n° impairs.	1 cahier
1018	Rue Paul Pastur, n° 30-42, rue Neuve, 1-67.	1 cahier
1019	Rue des Pierres, n° 13-107.	

---

		1 cahier
1020	Rue des Pierres, n° pairs, petit et grand Piersoulx.	1 cahier
1021	Rue des Poissonniers.	1 cahier
1022	Pont à Migneloux, Avenue du Progrès.	1 cahier
1023	Avenue du Progrès, n° 18-52, rue Astrid, n° 1-69.	1 cahier
1024	Rue Astrid, n° 2-76.	1 cahier
1025	Rue de la Providence.	1 cahier
1026	Rue de Ransart, rue du Ravin.	1 cahier
1027	Rue de Robesse, rue du Rosaire, rue de Roux.	1 cahier
1028	Rue du Sablon, n° 1-67, 2-36.	1 cahier
1029	Rue du Sablon, n° 38-68, rue Saint-Eloi, n° 1-49.	1 cahier
1030	Rue Saint-Eloi, n° 51-69, n° 2-64.	1 cahier
1031	Rue Saint-Eloi, impasses II à VII.	1 cahier
1032	Rue Saint-Jean, rue Saint-Roch, n° impairs, n° 1-77.	1 cahier
1033	Rue Saint-Roch, n° 79-105, Avenue d'Azebois.	1 cahier
1034	Rue Saint-Roch, n° pairs, n° 2-88.	1 cahier
1035	Sept Douleurs, Chemin de l'Escasse.	1 cahier

---

1036	Rue du Spinois, n° 1-85, 2-6.	1 cahier
1037	Rue du Spinois, n° 8-66, avenue de la Station, n° 1-19.	1 cahier
1038	Avenue de la Station, n° 21-69, 2-52.	1 cahier
1039	Place de la Station, rue des Tanneurs, rue Theys, n° 1-17.	1 cahier
1040	Chemin Tahon.	1 cahier
1041	Rue Theys, n° 19-81, 2-34.	1 cahier
1042	Rue Theys, n° 38-78.	1 cahier
1043	Rue Tout-Vent, rue Auguste Ligot.	1 cahier
1044	Rue Auguste Licot, n° 59-83, 2-64.	1 cahier
1045	Rue Traversière, n° 66-106.	1 cahier
1046	Rue Tréviusart, Alexandre Gouverneur, chaussée de Viesville, n°1-37.	1 cahier
1047	Chaussée de Viesville, n° 45-475, 2-32.	1 cahier
1048	Chaussée de Viesville, n° 34-148, Wartonlieu.	1 cahier
1049	Salles, magasins, écoles.	1 cahier
1050	Ateliers.	1 cahier
1051	Ateliers.	1 cahier

---

1052	1052 - 1054 CHARLEROI, 23E DIVISION, GOSSELIES, TYPES. N° 1.	1 cahier
1053	N° 2.	1 cahier
1054	N° 3.	1 cahier
1055	1055 - 1127 CHARLEROI, 24E DIVISION, RANSART. Rue d'Appaumée, n° 1-101.	1 cahier
1056	Rue d'Appaumée, n° 103-139, 2-44.	1 cahier
1057	Rue d'Appaumée, n° 46-120, rue de la Bassée, n° impairs.	1 cahier
1058	Rue Bassée, n° 30-36, rue Baudoux, rue Bonnevie, n° 1-33.	1 cahier
1059	Rue Bonnevie, n° 35-127.	1 cahier
1060	Rue Bonnevie, n° 127A-175.	1 cahier
1061	Rue Bonnevie, n° 68-110, rue Canada, rue du Carabinier.	1 cahier
1062	Rue du Carabinier, rue Castin, rue de la Cave, n° 1-31.	1 cahier
1063	Rue de la Cave, n° 35-41.	1 cahier
1064	Rue de la Cave, n° 39-60.	1 cahier
1065	Rue César de Paepe, n° 1-15.	1 cahier
1066	Rue Cayauderie.	

---

		1 cahier
1067	Rue César de Paepe, rue du Chant des Oiseaux.	1 cahier
1068	Rue du Chant des Oiseaux, n° pairs.	1 cahier
1069	Rue Charbonnel, n° impairs, n° 2-18.	1 cahier
1070	Rue Charbonnel, n° 20-98, rue Colisse, n° 1-35.	1 cahier
1071	Rue René Delhaize, n° pairs, rue Croquet.	1 cahier
1072	Rue Croquet, n° 23-58, impasse du Cuirassier.	1 cahier
1073	Impasse du cuirassier, n° pairs, rue du cul de Sac, rue Dandois.	1 cahier
1074	Rue Dandois, n° pairs, rue Debry.	1 cahier
1075	Sentier Delhaize, n° pairs, rue Eau sur Elle.	1 cahier
1076	Rue Eau sur Elle.	1 cahier
1077	Rue Eau sur Elle, n° 60-72, rue Ferrer.	1 cahier
1078	Place Émile Vandervelde, n° 1-35.	1 cahier
1079	Place Émile Vandervelde, n° 36-47.	1 cahier
1080	Impasse Fichet, rue Albert Ier, n° impairs.	1 cahier
1081	Rue Albert Ier, n° 36-66, rue Flanière, n° 1-77.	1 cahier
1082	Rue Flanière, n° 79-96, fontaine des Malades, n° 1-27.	1 cahier

---

1083	Rue Fontaine des Malades, n° pairs, rue Fonteny, n° impairs.	1 cahier
1084	Rue Fonteny, n° 16-100, rue Genaige, rue Gillard, n° 1-17.	1 cahier
1085	Rue Georges Lemoine, n° 1-43.	1 cahier
1086	Rue Georges Lemoine, n° 44-76.	1 cahier
1087	Rue Gilliard, n° 15-41, chaussée de Gilly, n° 1-29.	1 cahier
1088	Chaussée de Gilly, n° 31-205.	1 cahier
1089	Chaussée de Gilly, n° 18-118.	1 cahier
1090	Chaussée de Gilly, n° 120-210.	1 cahier
1091	Chaussée de Gilly, n° 214-218, rue Gominroux.	1 cahier
1092	Chaussée de Gosselies, n° 14-30, rue des Goutteaux.	1 cahier
1093	Rue d'Heppignies, ruer Jean Froie, n° 1-55.	1 cahier
1094	Rue Jean Froie, n° 57-81 et n° pairs.	1 cahier
1095	Rue Jean Volders.	1 cahier
1096	Rue Joseph Wauters, n°2-46 et impairs.	1 cahier
1097	Rue Joseph Wauters, n° 48-74.	1 cahier
1098	Rue Jules Destrée, n° 2-58 et impairs.	1 cahier

---

1099	Rue Jules Destrée, n° 60-110, rue Longue, n° 2-20 et impairs.	1 cahier
1100	Rue Longue, n° 22-94.	1 cahier
1101	Rue Louis Jasmes (Petite Rue), n° 1-82.	1 cahier
1102	Rue de Masses-Diarbois, n° 1-107.	1 cahier
1103	Rue de Masses Diarbois, n° 121-173.	1 cahier
1104	Rue de Masses Diarbois, n° pairs, n° 54-154.	1 cahier
1105	Rue Nicolaiï, 1-54.	1 cahier
1106	Rue Paul Pastur, n° 1-99.	1 cahier
1107	Rue Paul Pastur, n° 101-193.	1 cahier
1108	Rue Paul Pastur, n° 28-174.	1 cahier
1109	Rue du Petit Sablon, rue du Pont Rouge.	1 cahier
1110	Rue du Prémat.	1 cahier
1111	Rue des Sarrazins.	1 cahier
1112	Rue du Socquoy.	1 cahier
1113	Rue de Soleilmont, n° impairs, n° 2-38.	1 cahier
1114	Rue de Soleilmont, n° 40-82.	1 cahier
1115	Rue de la Station, n° 1-89.	

---

		1 cahier
1116	Rue de la Station, n° 91-119, n° 2-30.	1 cahier
1117	Rue de la Station, n° 32-118.	1 cahier
1118	Rue de la Station, n° 120-160.	1 cahier
1119	Rue Tantenne, n° 1-54.	1 cahier
1120	Rue Tayaut, n° 1-60.	1 cahier
1121	Rue Telesfort Lemal.	1 cahier
1122	Sentier du Tolaire, rue de la Trappe.	1 cahier
1123	Rue du Vigneron, n° impairs.	1 cahier
1124	Rue du Vigneron, n° 48-140.	1 cahier
1125	Rue du Vigneron, n° 142-176.	1 cahier
1126	Petits ateliers et salles.	1 cahier
1127	Ateliers.	1 cahier
1128	1128 - 1130 CHARLEROI, 24E DIVISION, RANSART, TYPES. N° 1.	1 cahier
1129	N° 2.	
1130	N° 3.	